



ACTUALITÉS Incendie à Beauport: loin des règles de l'art A 3

ARTS Plastic Bertrand promet d'en remettre encore et encore B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 9 JUILLET 2004



Épaulé de 200 choristes, Jean-Pierre Ferland a su réchauffer la foule avec ses airs mémorables.

PHOTOS LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le chœur à la flotte!

Jean-Pierre Ferland lance le 37^e Festival d'été sous des cieus peu éléments

Ils avaient le nez sous la pluie, les pieds dans la vase, le macaron camouflé sous l'imper, mais les spectateurs étaient fidèles au rendez-vous, hier, pour l'ouverture du 37^e Festival d'été sur les plaines d'Abraham. Ils ne l'ont pas regretté, car Jean-Pierre Ferland,



Nicolas Houle
NHoule@soleil.com



épaulé de quelque 200 choristes, s'est chargé de faire du feu dans la cheminée comme seul lui sait le faire, avec ses airs mémorables.

Ne prétendez pas que vous n'avez pas l'habitude: le Festival d'été s'ouvre plus souvent qu'à son tour sous des cieus peu éléments. Au cours des 10 dernières années, la première soirée de l'événement s'est déroulée à pas moins de huit reprises sous la pluie ou des vents glaciaux.

« On vit ça avec une sorte de fatalité bouddhiste, philosophe Jean Beauséjour, le directeur artistique du Festival. Il faut accepter ça, car on n'a aucun contrôle là-dessus... »

Justement, les festivaliers étaient, selon les estimations du service de sécurité, quelque 11 000 à ne pas avoir

fait de cas de la mauvaise humeur de Dame Nature. Danielle Labrecque, 43 ans, et son conjoint Gilles Plamondon, 61 ans, de Lac-Saint-Charles, n'ont jamais hésité à sortir de leur domicile: ils souhaitaient venir entendre le plus grand charmeur du Québec, dont ils apprécient autant le répertoire que le charisme. Calés dans des chaises de parterre en toile, sous un parasol jouant les parapluies, le couple faisait des pieds de nez aux sombres nuages.

« Qu'il fasse beau ou mauvais, on vient toujours au Festival, racontait M. Plamondon. On traîne tout notre équipement dans notre véhicule. On a même du café pour nous réchauffer! »

Lami JP a fait courir un public des plus variés, rassemblant autant les jeunes que les moins jeunes. Geneviève Hubert, 25 ans, et Élise Marcotte, 27 ans, avaient, elles aussi, inscrit la date du spectacle à leur calendrier. Elles n'avaient pas eu la chance d'entendre le chanteur au Colisée l'année dernière, lorsqu'il s'était produit avec l'imposante chorale dans le cadre de la Semaine internationale de la chanson et comptaient bien se reprendre.

« Je suis une passionnée de chanson francophone, disait Geneviève. J'ado-

Voir FLOTTE en A 2 >

À LIRE AUSSI :

- Coup d'envoi de Malambo Page B 2
- Taima inoubliable Page B 3
- Communion avec Thorogood Page B 3



Environ 11 000 festivaliers se sont rendus sur les Plaines.

PROSTITUTION JUVÉNILE

Gillet entame une poursuite de 3,2 M\$

■ (LE SOLEIL) — L'heure des règlements de comptes a sonné pour Robert Gillet. Après avoir intenté une poursuite de 3 millions\$ contre André Arthur et Jeff Fillion, en novembre, il vient d'en déposer une autre contre l'ex-ministre Marc Bellemare, la procureure de la Couronne M^e Geneviève Lacroix, l'enquêteur Roger Ferland et le père de l'adolescente qui prétendait avoir été agressée sexuellement.

Au total, l'animateur de radio réclame 3,2 millions\$ dans cette seconde poursuite, déposée cette fois par M^e Jacques Larochelle. Elle fait essentiellement suite aux procédures découlant de la plainte de l'adolescente de 15 ans, celle qui, réitéra Gillet, « a menti d'un bout à l'autre et n'a pas hésité à se parjurer ». Cette jeune fille prétendait avoir été sodomisée par le quinquagénaire au cours d'une relation sexuelle rémunérée.



Robert Gillet

Dans la ventilation de ses dommages, Gillet ne réclame d'ailleurs que 225 000\$ des 250 000\$ que lui a coûtés sa défense, excluant ainsi la part rattachée au chef d'accusation dont il a été reconnu coupable. Il y ajoute 2 millions\$ en perte de salaire pour 10 ans, à raison de 375 000\$ par année. Pour le préjudice moral et l'atteinte à sa réputation, il réclame 750 000\$, et 250 000\$ pour les dommages exemplaires, puisqu'il allègue que les fautes des défendeurs ont été intentionnelles.

Plusieurs allégations figurant à la requête reprennent en grande partie les motifs que Gillet et son avocat avaient invoqués pour obtenir l'arrêt des procédures dans la cause criminelle. On y refait l'historique des démêlés judiciaires depuis l'arrestation de l'ancien *morning man*, en décembre 2002.

Dès le départ, précise toutefois M^e Larochelle, la « tempête sans précédent de frénésie médiatique et de passion populaire » résultait essentiellement de l'accusation portée en regard de l'adolescente, qui prétendait avoir été sodomisée et blessée au cours d'une relation sexuelle de plusieurs heures. « Le déchaînement médiatique de mauvais goût était surtout le fait d'un dénommé André Arthur, ange déchu du journalisme, qui nourrissait à l'égard du demandeur une profonde rancune personnelle et qui s'est servi des événements pour assouvir pleinement sa haine », lit-on dans la requête. Pourtant, souligne M^e Larochelle dans le style acide et incisif qu'on lui connaît, les policiers n'ont pas effectué la moindre enquête confirmative des di-

Voir GILLET en A 2 >

À LIRE AUSSI :

- L'ex-animateur aux fourneaux Page A 3
- Charles Nourcy condamné à une amende Page A 3

L'alimentation de plus en plus sûre

Les consommateurs ont tort de s'inquiéter, soutient un médecin vétérinaire

(LE SOLEIL) — Nous, consommateurs, paniquons pour rien devant la vache folle et autres gripes aviaires? « Oui. »

« La plupart des gens ont l'impression que l'alimentation est de moins en moins sécuritaire. C'est un paradoxe parce qu'elle est de plus en plus sécuritaire », assure le médecin vétérinaire Sylvain Quessy, expert en évaluation des risques microbiens reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En fait, probablement qu'elle n'a jamais été aussi sûre.

Le risque de contracter ce type de maladies est à peu près nul, il en est convaincu. Au Québec, au Canada, s'entend.

« Les gens sont de plus en plus méfiant face à ce qu'ils mangent », ob-

serve le professeur d'hygiène vétérinaire à l'Université de Montréal et, entre autres, consultant pour l'abattage

de volailles en Colombie-Britannique (grippe du poulet). La suspicion n'est pas mauvaise, précise-t-il. « Mais, il ne faut pas virer fou. » Exception faite de la bactérie E. coli O157, toutes les courbes de contamination sont à la baisse, certifie-t-il.

« L'alimentation stérile, ça n'existe pas. » Le D^r Quessy pense même que cet « idéal » n'est pas souhaitable.

Quelques précautions de base s'imposent donc. Surtout avec... les légumes! Les fertilisants organiques em-

ployés et les déjections des oiseaux laissent des traces. Mieux vaut les rincer abondamment.

La prévention est aussi de mise avec la viande. Souvent, l'animal sera contaminé à la ferme par une bactérie, explique le D^r Quessy. La célèbre salmonelle, par exemple. Rendu à l'abattoir, les fluides voyagent, la contamination peut s'étendre. Surtout s'il fait chaud.

Solution: bien cuire sa cuisse de poulet ou sa pièce de bœuf.

CRISE ÉCONOMIQUE

Attention aussi si vous laissez le poulet dans le coffre de l'auto durant

l'été. Les petites « bibittes » se reproduiront rapidement. À la maison, il faut donc éviter que les autres aliments entrent en contact avec les liquides « corporels ».

Si le danger est faible, pourquoi autant de bruit et d'animaux tués? Pour éviter que les marchés d'exportation ferment leurs portes, principalement.

Le battage médiatique est nourri par l'ampleur des pertes économiques, note Sylvain Quessy. Un cas de vache folle peut saigner l'industrie.

Pourtant, au Canada, le cas a été détecté avant l'abattage, fait valoir notre interlocuteur. Le système est

Voir ALIMENTATION en A 2 >

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Editorial	A 9
Arts et vie	B 1	Le monde	A 8
Bourses	C 4	Petites annonces	S 12
Bridge	S 14	Québec / Canada	A 7
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Divertissements	B 9	Télévision	B 4

LA MÉTÉO

Maximum 21, minimum 13
Possibilité d'orages et pluie en soirée. Détails page S 16
Précipitations (avant hier)
Ce mois-ci: 37,8 mm L'an dernier: 27,9 mm
Cet été: 277,8 mm L'été dernier: 196,2 mm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 189
FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00075 9

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Wyclef Jean, Haïti au cœur



Lorsqu'il montera sur la scène des Plaines lundi, Wyclef Jean célébrera bien plus que sa première visite dans la capitale. Ex-leader des Fugees, influente formation américaine du début des années 90, le rappeur offrira en primeur les pièces d'un premier album en créole, *Sak Pasé Presents Welcome to Haiti Kreyòl 101*. Dans le cahier Arts cinéma

Les arpens verts



Il a offert des parodies mordantes au sein de Rock et Belles Orelles, de savoureux instantanés du quotidien avec *Un gars, une fille* et il s'attaque maintenant au grand écran avec *Camping sauvage*. Est-ce à Guy A. Lepage qu'on devra la comédie de l'été? Dans le cahier Arts cinéma

Dans le cahier Arts cinéma

LES SUITES

GILLET

Suite de la Une

res de la plaignante et le ministère public n'a pas requis que les policiers en fassent une.

Par la suite, ajoute l'avocat de Gillet, les policiers de Québec et le procureur général, ou ses substituts, «ont totalement manqué d'objectivité et se sont acharnés à tout prix à obtenir la condamnation». Pour ce faire, allègue-t-on, ils auraient violé toutes les règles en mettant délibérément au service de leur stratégie, de leurs ambitions ou de leurs intérêts le pouvoir sacré que la société leur a confié.

Dès juin 2003, rappelle M^e Larochelle, il a écrit à M^e Lacroix en lui exposant, «preuve à l'appui», la fausseté de la version de la plaignante, «une jeune fille manifestement menteuse et dérangée». Les policiers et le procureur général ont alors tenté d'obtenir une nouvelle déclaration «destinée à rafistoler, valloir que valloir, une cause impossible».

Or, d'affirmer M^e Larochelle, policiers et procureurs connaissaient dès lors l'innocence «hors de tout doute» de Gillet. D'ailleurs, se plaît à rappeler l'avocat, le juge Fraser Martin, qui a présidé le procès de Gillet, a lui-même observé que la décision de poursuivre l'accusation concernant les chefs impliquant l'adolescente de 15 ans n'était nullement motivée par la valeur ou la prépondérance de la preuve.

Et là, on commence à s'attaquer à Marc Bellemare, le procureur général de l'époque, qui s'était dit satisfait de la décision du juge Martin de rejeter la requête pour arrêt des procédures.

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730



Les spectateurs n'ont pas fait de cas des caprices de Dame Nature.

FLOTTE

Suite de la Une

re le Festival et si je le pouvais, je prendrais mes vacances durant cette période!»

FERLAND EN FORME

Ferland a donné le coup d'envoi à la soirée sans qu'il n'y ait de première partie. C'est que la pluie abondante, combinée aux contraintes de la captation télé, a forcé l'annulation du spectacle de Caroline Desbiens, chose peu commune aux dires des organisateurs, puisque le dernier show n'ayant pu avoir lieu pour cause de météo remontrait à 1984. Après quelques répétitions de dernière minute et un faux départ, ce sont les plus jeunes choristes qui ont pris le micro. Ils ont proposé des *Années d'école* pétrées de fraîcheur et de naïveté. Ferland s'est joint par la suite, tout sourire, pour *Je reviens chez nous*.

«Je sens que ma mise en pli va en prendre un coup, a-t-il rigolé. Si vous saviez comment je suis excité de chanter avec d'aussi belles filles et d'aussi beaux garçons!...»

Il avait de quoi être fébrile, car bien qu'il y ait eu, çà et là, quelques ennuis techniques, ses compositions ont fort bien vibré. La chorale s'est greffée généralement avec aisance, sans se faire lourde ou envahissante. La sympathique *Envoie à maison* a rapidement soulevé la foule, tout comme l'interprétation bien sentie du *Cerf d'Amérique*. Le toujours apprécié Pe-

tit roi, précédé du monologue où l'artiste raconte ses premières inhalations de Marie-Jeanne, ainsi qu'*Une chance qu'on s'a*, étaient sans contredit les meilleurs exemples de synergie entre la vedette et les maintes voix qui l'entouraient.

Fait intéressant, *Le Chœur à la fête* n'était pas qu'une performance à caractère rétrospectif. L'artiste, qui met la touche finale à une comédie musicale portant sur le Duc de Windsor, en a profité pour proposer un avant-goût de ce qu'il a provisoirement baptisé *M^{me} Simpson*. Les deux extraits, entonnés avec adresse, sont plutôt prometteurs.

Il faut bien le dire, le spectacle n'aura pas été composé de temps forts. *Montréal est une femme* n'aura fonctionné qu'en partie. *Un peu plus haut, un peu loin* était quelque peu surchargé, tandis que *Le Chat du café des artistes*, livrée

sous une violente averse de pluie, où quelques éclairs se profilait, sera injustement passée inaperçue. N'empêche, l'amé JP est parvenu à suspendre le temps avec l'assurance, la chaleur et la générosité qu'on lui connaît.

On l'aura compris, au-delà des beaux refrains, ce qui a le plus séduit, hier, c'est bien sûr celui qui était au centre de la scène. Rien n'y fait, après toutes ces années, Ferland est aussi à l'aise sur les planches que s'il était chez lui. Il fallait le voir mettre la note finale à *T'es belle*, d'un air gamin, ou l'apercevoir faire les yeux doux aux femmes de la chorale pour réaliser à quel point il sait être charmeur sans ne jamais être racoleur. C'est ce que l'on appelle bien vieillir.

La pluie a forcé l'annulation de la première partie

C'ÉTAIT HIER

1987 — À la suite de pluies torrentielles, deux wagons d'un train sont précipités dans une rivière en crue en Inde: une cinquantaine de morts.

1986 — Des terroristes appartenant à la Fraction Armée Rouge assassinent un dirigeant du groupe Siemens, Karl Heinz Beckurts, et son chauffeur en RFA.

1985 — Un accord est conclu à Damas en vue de mettre fin aux affrontements entre les communautés sunnites, chiïtes et druzes à Beyrouth.

1982 — Un avion de la compagnie américaine Panamerican s'écrase au décollage de la Nouvelle-Orléans: 145 personnes qui étaient à bord sont tuées, sept autres périssent au sol.

1979 — Le gardien de but Ken Dryden, des Canadiens de Montréal, annonce sa retraite.

1969 — L'anglais et le français deviennent les langues officielles de l'administration fédérale au Canada.

1963 — Signature d'un accord portant sur la création d'une fédération malaise, groupant la Malaisie, Singapour, Sarawak et le Nord-Bornéo.

1958 — Un affaissement de terrain dans la baie de Lituya, en Alaska, provoque une vague de 525 mètres de haut.

1947 — Annonce des fiançailles de la princesse Elizabeth d'Angleterre avec le lieutenant Philip Mountbatten.

1944 — Les forces alliées libèrent Caen.

RÉFLEXION

«Une grosse gaffe vaut mieux qu'une p'tite réussite.»

Gilles Vigneault, *Les Placotages*

Le Québec perd plus d'habitants qu'il n'en accueille

MONTRÉAL (PC) — Malgré une flambee de la construction et une hausse de l'immigration, le Québec a un bilan migratoire négatif au profit des autres provinces pour le premier trimestre de 2004, selon les derniers chiffres de Statistique Canada.

En effet, alors que 2003 avait renversé une tendance vieille de 40 ans — plus de gens avaient alors déménagé au Québec par rapport à ceux qui avaient émigré —, le début de 2004 signale un retour à la tendance lourde.

Au cours du premier trimestre, 5540 personnes sont venues s'installer ici, tandis que 6060 sont parties, soit une perte nette de 520, selon Statistique Canada. Bonne nouvelle, l'immigration étrangère au Québec est en hausse de 41% par rapport au même trimestre de 2003. Sans cet apport, le bilan migratoire aurait paru encore plus défavorable. Pas moins de 10 529 immigrants ont choisi le Québec au premier trimestre de 2004, par rapport à 7482 pour la même période l'an dernier. Ainsi, la part québécoise de l'immigration au Canada a atteint un sommet de 19%, inégalé depuis le début des années 90. Statistique Canada a signalé en avril que 28017 personnes s'étaient établies au Québec en 2003, comparativement aux 27 899 qui l'avaient quitté. C'était la première fois depuis 1962 que la migration interprovinciale favorisait le Québec.

SOLDES

ACTUELS



Pour lui au 31 pour homme, des indispensables classes affaires et week-end à prix exceptionnels

LE 31

ÉPARGNEZ 55%

VESTONS SPORT
POIDS LÉGER

Style trois-boutons à fentes latérales

59.⁹⁵

RÉG. 135.00

ÉPARGNEZ 64%

CHEMISES À RAYURES
CLASSE AFFAIRES

Pur coton, manches longues, signées Horst

29.⁹⁵

RÉG. 85.00

ÉPARGNEZ JUSQU'À 75%

CHEMISES SPORT
COLLECTIONS

Signées Matinique, 4 You et Blend

19.⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 89.00

VALEUR EXCEPTIONNELLE

PANTALONS
CARGO

En coton robuste lavé

19.⁹⁹

ÉPARGNEZ 60%

PULLS
TRICOT DE LIN

Style encolure ronde exclusif au 31

29.⁹⁵

RÉG. 75.00

ÉPARGNEZ 33%

TEE-SHIRTS
SANS MANCHES

Coton fines côtes, encolure ronde

9.⁹⁹

RÉG. 14.99

ÉPARGNEZ JUSQU'À 74%

CHEMISES SPORT
EN COTON

Manches longues col mao ou sans manches

9.⁹⁹

RÉG. JUSQU'À 39.95

VALEUR EXCEPTIONNELLE

SHORTS
D'EXCURSION

En coton délavé, poches multiples

19.⁹⁹

ÉPARGNEZ 55%

CHEMISES CLASSE AFFAIRES
MANCHES COURTES

Styles rayés, mélange sans souci coton-polyester

29.⁹⁵

RÉG. 68.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • BIELUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Les coups de cœur de
Lynda Lemay
à l'Imperial de Québec
le 28 juillet à 20 h

INCENDIE À BEAUPORT

Une intervention tout sauf réussie

Le directeur des pompiers de Montréal pointe les lacunes à la fin de l'enquête publique

■ (LE SOLEIL) — Délais d'intervention trop longs, bris mécaniques, répartition qui connaît des ratés. « Je me demande bien où on peut dire que cette intervention-là a été réussie ! », a lancé le coroner Cyrille Delâge, à la fin de son enquête publique sur l'incendie qui a causé la mort du petit Antoine Caron à Beauport.

Au terme des trois jours d'enquête publique sur le feu du 25 février sur la rue Des Amis, à Beauport, on peut dire qu'on est bien loin de l'intervention « dans les règles de l'art » décrite à l'époque par la direction du service des incendies de Québec. « Comment ça se fait qu'on en est rendu là? », s'est demandé le coroner.

Après avoir entendu plusieurs pompiers, des ambulanciers et des réparateurs du 9-1-1, Cyrille Delâge recevait hier l'actuel directeur des pompiers de Montréal, Alain Michaud, et son prédécesseur Roméo Noël, qui ont tous les deux montré de graves lacunes lors de l'intervention à Beauport.

Pour les deux hommes, des délais de huit minutes pour l'arrivée du premier véhicule et de 16 minutes pour une force de frappe de 11 hommes sont beaucoup trop longs. « D'après moi aussi », a commenté le coroner Delâge. Rappelons que les normes établies sont de cinq pompiers en cinq minutes et 10 pompiers à l'intérieur de 10 minutes.

Ce n'est pas d'hier que les délais d'intervention laissent à désirer, a souligné Roméo Noël. Une étude de l'INRS commandée en 2000 par le syndicat des pompiers avait établi qu'à peine 50 % des adresses de l'ancienne ville de Québec étaient atteintes dans un délai de cinq minutes.

Les experts ont noté une certaine improvisation sur le terrain, du laxisme dans l'utilisation des ondes radio et des troubles avec la répartition par ordinateur, qui a notamment assigné les mauvais véhicules au feu et proposé un trajet erroné.

En réponse à une question du coroner, Alain Michaud a affirmé que si le service en avait les moyens, il aurait intérêt à ajouter des ressources, même temporaires, à Beauport, en attendant la mise en place du schéma de couverture de risques, qui ne devrait pas se faire avant 2005. Roméo Noël



Le directeur des pompiers de Montréal, Alain Michaud

estime que l'effectif à Beauport, pour une population de 73 000 personnes, devrait passer de 20 à 40 pompiers.

Pour le directeur des pompiers de Montréal Alain Michaud, il était impossible, compte tenu de l'ampleur du brasier et du niveau de protection en vigueur à Beauport, de sauver le garçonnet de quatre ans. « Et ce serait probablement le cas encore aujourd'hui », ajoute le directeur Michaud.

Mais il y a beaucoup de choses à faire pour éviter d'autres drames, ajoute-t-il, comme faire des campagnes de prévention dans les garderies et faire la promotion des plans d'évacuation dans les familles. « Si le petit gars avait eu le réflexe de courir vers la cuisine plutôt que vers sa chambre, il serait encore vivant aujourd'hui », note M. Michaud.

L'avocat des parents du jeune Antoine Caron, M^e Marc Lemaire, a souligné que ses clients n'étaient pas là dans un esprit de vengeance. « Ils voulaient avoir l'heure juste, rappelle M^e Lemaire. On est là pour trouver où le processus peut être amélioré pour éviter le décès d'un autre Antoine Caron. »

Le commissaire aux incendies soumettra son rapport d'ici environ un mois.



Hier matin, Robert Gillet a popoté des pains à la viande sous la supervision de Roch, le chef cuisinier.

Robert Gillet troque le micro pour le couteau

L'ex-animateur de radio a commencé ses 40 heures de travaux communautaires à la Fraternité Saint-Alphonse

(LE SOLEIL) — « Robert, veux-tu remplir ça de beurre? »

« Beaucoup? Pas beaucoup? »

Robert, c'est Robert Gillet. L'ex-animateur de radio purge ses 40 heures de travaux communautaires à la Fraternité Saint-Alphonse, sur le boulevard Sainte-Anne. Il a passé la journée dans la cuisine, sous les ordres de Roch, le chef-cuisinier.

« C'est un bon helper. Il apprend bien », commente ce dernier.

Robert Gillet a enfilé le sarrau blanc et le bonnet d'apprenti-cuisinier. Il travaille depuis lundi à la Fraternité, il y passera la fin de semaine. Ses 40 heures seront vite passées. Peut-être reviendra-t-il une fois son temps complété. « Ici, c'est un endroit extraordinaire. Les gens partent du fond du baril, ils sont en train de s'en sortir. Il n'y a pas de différence entre les bénévoles et les résidents. Et les gens ne jugent pas », dit Robert Gillet.

L'ex-animateur de radio a été trouvé coupable par un jury d'avoir eu des relations sexuelles avec une jeune fille de moins de 18 ans. Le juge Fraser Martin a émis une ordonnance de probation d'un an et de 40 heures de travaux communautaires en guise de sentence.

Hier matin, Robert Gillet a popoté avec Roch des pains à la viande, qui

ma foi n'étaient pas trop mal, dit-on. L'ex-animateur terminait en fin d'après-midi les petits pains à l'ail qui accompagneront la sauce à spaghetti du souper.

« J'en retire plus que je peux donner d'être ici. Je n'ai entendu aucun commentaire désobligeant. Les gens sont gentils, l'ambiance est très fraternelle. Je n'ai vraiment aucune honte à être ici », ajoute Robert Gillet.

Robert Gillet a enfilé le sarrau blanc et le bonnet d'apprenti-cuisinier

La Fraternité Saint-Alphonse est une ancienne résidence de frères qui accueille depuis 10 ans une quinzaine de personnes (des hommes, surtout) aux prises avec des problèmes de drogues, d'alcool, de sida. Quelque 22 bénévoles y travaillent régulièrement.

La réinsertion sociale des résidents est axée sur la dimension spirituelle. « Notre approche n'est pas religieuse, mais spirituelle, pour aider les gens à se raccrocher, à donner un sens à leur vie », note le directeur de la maison, le père André Morency, de la communauté des Rédemptoristes.

Les résidents paient quelque 300 \$ par mois pour chambre et pension. Ils y restent en général huit à neuf mois et font des travaux dans la maison, d'une propriété exemplaire. « Nous ne voulons pas être une béquille. Nous aidons les gens à se louer un logement, à se meubler. En cas de rechute, la porte est ouverte. Car ici, c'est comme la maison familiale », explique le père André.

Tous les médias de la ville ont défilé hier à la Fraternité, question de voir le célèbre bénévole au travail. Des mauvaises langues ont laissé entendre que c'est Robert Gillet lui-même qui aurait averti les médias.

« Faux! », jure le principal intéressé. Le père André Morency, lui, a hésité avant de laisser entrer micros, caméras et journalistes chez lui. « Puis, je me suis dit qu'ici, nous donnons un accueil inconditionnel à tous. J'ai eu une petite peur, mais finalement, ça s'est bien fait. »

À cause de sa dénomination religieuse, la Fraternité ne reçoit aucune subvention gouvernementale. L'étage loué au Centre hospitalier Robert-Giffard aide à boucler les fins de mois. « Nous devons tout le temps organiser des activités de financement. »

« Le méchoui, c'est le 7 août! ». C'est Robert Gillet qui donne cette précision.

PROSTITUTION JUVÉNILE

Charles Nourcy condamné à un don de 900 \$ au CAVAC et à une probation d'un an

(LE SOLEIL) — Le juge Mario Tremblay a préféré donner suite à son idée exprimée lundi et il a accordé un sursis de sentence à Charles Nourcy. Dans le cadre d'une probation d'un an, le sexagénaire de Sillery devra toutefois faire un don de 900 \$ au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

En début de semaine, le client du réseau de prostitution juvénile a plaidé coupable à des accusations d'avoir obtenu les services sexuels de trois adolescentes moyennant ré-

tribution. Les parties avaient fait la suggestion conjointe d'imposer trois amendes de 300 \$ à l'accusé de 65 ans, mais le magistrat a plutôt opté pour le don.

Les délits de Nourcy ont été commis entre janvier et août 2002, aux dépens de deux adolescentes de 17 et 16 ans. Il s'agit de mêmes jeunes filles qui étaient aussi victimes dans le dossier d'Yvan Cloutier, l'ancien président du Carnaval de Québec.

À chacune, une fois seulement, Nourcy a demandé de lui faire une

fellation. Depuis ces événements, l'accusé a suivi une cure pour vaincre sa dépendance à l'alcool.

Le juge Tremblay a dit avoir opté pour un don au CAVAC parce que l'organisme se charge d'accompagner les jeunes plaignantes dans le dossier de la prostitution juvénile. Au cours de la probation, Nourcy ne pourra pas consommer d'alcool, ni communiquer avec les victimes. Enfin, le magistrat a ordonné qu'il se soumette à un prélèvement d'échantillons de substances corporelles pour analyse génétique.

En plaidant coupable presque en douce, lundi, Nourcy espérait échapper à une attention trop insistante des médias, de l'aveu de son avocat, M^e Régnald Beaudry. « Notre stratégie était de tenir ça mort et de jouer low profile », avait déclaré l'avocat. Le report du prononcé de la sentence à hier a toutefois contrecarré les plans de l'accusé et de son avocat puisqu'entre-temps, plusieurs médias s'étaient mobilisés et c'est un véritable barrage de caméras qui attendait hier le sexagénaire.



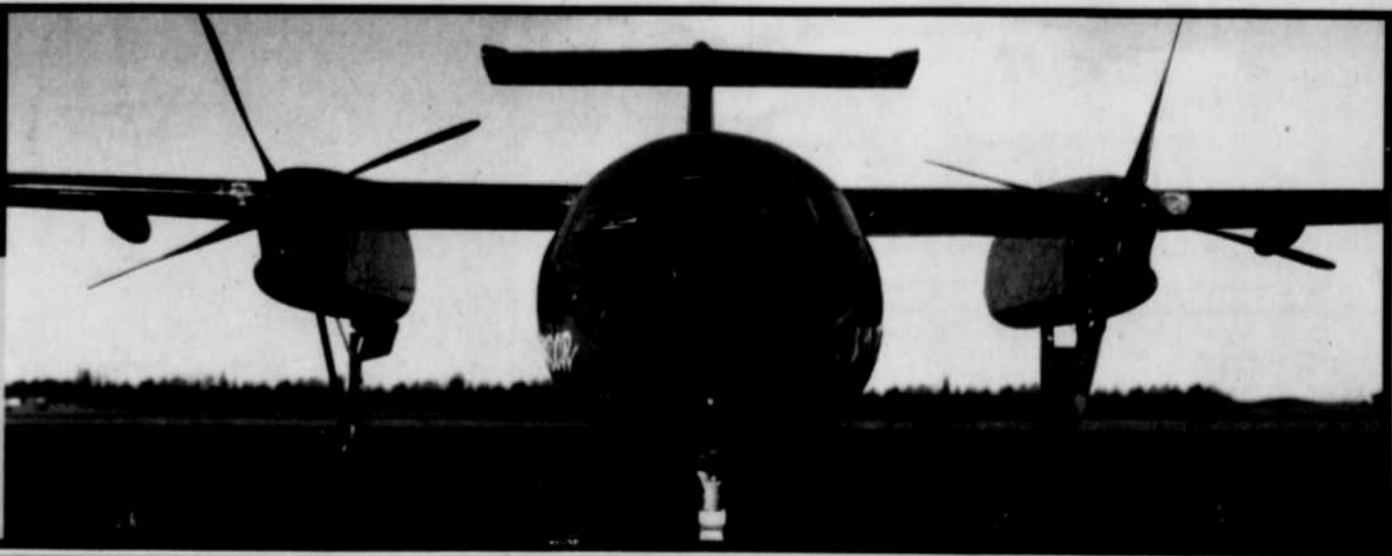
En début de semaine, Charles Nourcy a plaidé coupable à des accusations d'avoir obtenu les services sexuels de trois adolescentes moyennant rétribution.

Réservez
Le Bleu du Ciel
En ligne

www.AIRLABRADOR.COM
Esprit du vol

418-780-2300

Québec, Montréal, Sept-Îles, Wabush, la Basse-Côte-Nord



Détournement d'ambulances : une solution simpliste au débordement des urgences ?

(LE SOLEIL) — Il est simpliste de croire qu'en envoyant les ambulances vers les urgences les moins achalandées, l'engorgement s'estompera, affirme le responsable du dossier à Québec. Le cabinet du ministre soutient le contraire...

« Il y a une répartition interrégionale à faire », pense l'attachée de presse du ministre de la Santé, Cathy Rouleau. Pourquoi permettre aux camions jaunes de se rendre à l'Enfant-Jésus si l'urgence de Saint-Sacrement n'est pas pleine ? demande-t-elle.

Parce que cela amplifie les problèmes, selon le Dr Michel Deschênes. Il est directeur médical pour les services préhospitaliers d'urgence à l'Agence de la santé et d'urologie au CHUL. Il détient le pouvoir de détourner les ambulances d'un hôpital en cas de surcharge, 24 h sur 24 h. Pouvoir qu'il a utilisé à quelques reprises ces derniers jours.

Il est « de loin » préférable que les patients soient transportés à l'hôpital où ils sont connus, où ils ont déjà un dossier et un médecin traitant, avance M. Deschênes. C'est d'ailleurs le critère premier de répartition des ambulances. Même si l'urgence est encombrée.

Sinon, dans la plupart des cas, le patient sera stabilisé... puis transporté de nouveau en ambulance pour se rendre dans l'institution qui le connaît, certifie le médecin.

En plus, il est « très rare » que les urgences ne débordent pas, dit-il. « Si je déviais les ambulances dans ce contexte-là, on passerait notre temps à les dévier. » Et à accabler davantage l'hôpital qui accueille plus de véhicules.

« C'est pas un problème d'entrée de patients, c'est un problème de sortie de patients. Il faut assurer le roulement à l'urgence », tient à préciser le Dr Deschênes.

La cause est connue: les lits sont fermés pour les vacances. Chaque hôpital fonctionne « au même niveau maximal ». L'urgence est le seul service où il est possible « d'étirer », précise-t-il.

Donc, pas question de détourner les ambulances. À moins que le personnel soit aux prises avec plusieurs patients instables et que leur vie soit en danger. Ils auront alors une heure ou deux de répit.

Évidemment, même si une patiente veut se rendre à l'Hôtel-Dieu pour accoucher, son choix ne tiendra pas. Aucune naissance n'y a lieu. On évitera aussi le centre de traumatologie majeure de l'Enfant-Jésus pour une cheville foulée.



Il est « de loin » préférable que les patients soient transportés à l'hôpital où ils sont connus, où ils ont déjà un dossier et un médecin traitant, avance le Dr Michel Deschênes.

Enfin, troisième règle guidant la répartition des ambulances, la proximité. Un jeune sans hôpital « attiré » et sans besoins pointus ira au plus près.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

En terminant, voici comment fonctionne la machine ambulancière lorsqu'un appel d'urgence est logé au 9-1-1. Tous les appels « santé » sont immédiatement transférés au Centre de communication santé (CSS). Celui de Québec couvre la capitale, le Saguenay et la Côte-Nord.

Le répartiteur vous pose mille et une questions pour déterminer la priorité de l'appel, la vitesse à laquelle l'ambulance roulera. Code 1: ça presse! Gyrophares, sirène et pied sur l'accélérateur. Code 2: gyrophares et sirène, au besoin. Code 3: pas trop vite. Code 4: un petit doigt érasé. Il peut attendre.

Lors des codes 1 et 2 hors des grands centres — à Shannon ou à Pont-Rouge, par exemple, les premiers répondants sont envoyés pour stabiliser le patient. Les ambulanciers poursuivront le traitement en route. À Québec comme dans six autres régions, ils peuvent maintenant administrer certains médicaments.

« Il y a une répartition interrégionale à faire », croit Québec



Cet été, la chance
vous sourit!

Courez chez Espace Bell
Charest, vous venez de
remporter ce phototéléphone.

Numéro gagnant: 8483

Pendant le Festival, souriez à l'été et venez vous faire photographier au Carrefour Bell, à la Place d'Youville. Si le lendemain vous retrouvez votre photo dans LE SOLEIL, vous pourriez remporter un phototéléphone avec un crédit de temps d'antenne d'une valeur de 1000 \$. En tout, 12 000 \$ en prix à gagner.


en collaboration avec
LE SOLEIL

Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Règlement disponible au Carrefour Bell, situé à la Place d'Youville, chez Espace Bell Charest et sur www.bell.ca/festival.

Si votre photo apparaît dans ce phototéléphone, présentez-vous, en personne, chez Espace Bell Charest, au 1171, boul. Charest Ouest, avec cette annonce journal, avant le 30 juillet 2004. Marco ou Martin vous recevra du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30.

URGENCES SOUS-UTILISÉES À SAINT-SACREMENT

Le développement de l'hôpital est garanti, assure Québec

« L'œil est le plus avancé des dossiers »,
dit le ministère de la Santé

(LE SOLEIL) — Le développement de l'hôpital du Saint-Sacrement est garanti, assure Québec.

Hier, les employés se demandaient pourquoi, un an après les promesses, les dossiers n'avancent pas. Ils craignent de travailler dans une coquille vide.

L'argent pour la création d'un Centre de l'œil est disponible, assure l'attachée de presse du ministre de la Santé, Cathy Rouleau. Ne reste qu'à convaincre plus d'ophtalmologistes de s'y installer. « L'œil est le plus avancé » des dossiers.

« On (leur) a fait une nouvelle proposition. On attend la réponse des gens. » Vers le milieu de l'été, les médecins spécialistes devraient s'être prononcés. Québec espère que les pourparlers déboucheront sur un consensus.

Quant au développement d'un Centre d'excellence sur le vieillissement et d'une spécialité en chirurgies am-

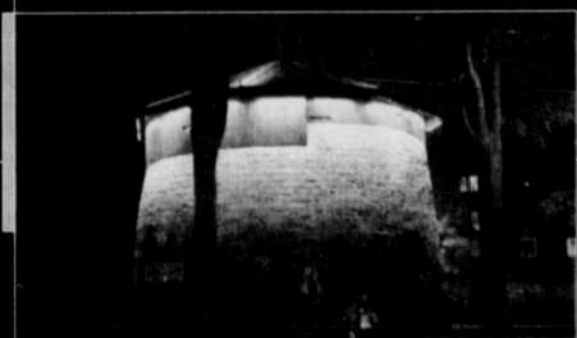
bulatoires (courte durée), il faudra être plus patient. M^{me} Rouleau affirme comprendre les employés. Mais, certaines étapes normales, délais normaux, doivent être respectés, dit-elle.

L'établissement n'a transmis les grandes lignes de son projet de centre pour les aînés que le 17 juin, souligne-t-elle. L'Agence de la santé et le ministère devront maintenant l'analyser.

Pour l'expertise en chirurgies ambulatoires, l'horizon semble plus lointain. « Nous, on est en attente de la réception du reste des projets. »

La direction de l'hôpital du chemin Sainte-Foy voudrait assister à la naissance du Centre de l'œil avant de se lancer dans les chirurgies. Elle ne voudrait pas aménager une section de l'établissement et devoir tout détruire dans un an parce qu'un autre projet doit impérativement y être installé, indique M^{me} Rouleau.

Sur les plaines d'Abraham
**Devenez témoin
et suspect...**
lors d'un souper mystère de 1814
Conseil de guerre à la tour Martello 2



Une intrigue aussi palpitante que délicate dans un bâtiment historique unique!
En français:
10, 17, 24, 31 juillet
6, 7, 13, 14, 20, 21, 27, 28 août

835, avenue Wilfrid-Laurier, nouveau Q. Québec
(à côté du Musée militaire)
Information: (418) 649-6157

Government of Canada
Commission des changes
et des affaires
Government of Québec
Le Québec
Commissariat

Canada

DÉPRESSION

Les médecins ne s'attardent pas assez à la fatigue des patients, selon une étude

MONTREAL (PC) — Une étude pancanadienne sur la dépression a apporté hier un éclairage différent sur les symptômes de la dépression auxquels les médecins devraient s'attarder.

L'étude, réalisée auprès de 6421 adultes, dont 434 qui ont eu un diagnostic médical de dépression, permet de croire que les médecins n'ont pas assez mis l'accent sur le traitement du symptôme de la fatigue et du manque d'énergie. Ce symptôme est la principale embûche identifiée par les personnes sondées qui ont eu une dépression.

Lors d'une conférence de presse pour présenter les résultats de l'étude, le Dr Serge Beaulieu, psychiatre, professeur agrégé de psychiatrie à l'Université McGill de Montréal et directeur de la Clinique des troubles de l'humeur au Centre de recherche de l'hôpital Douglas, a souligné que les médecins réussissent par contre assez bien à s'attaquer aux symptômes de l'anxiété et de l'insomnie.

Ce sondage, dit-il, « nous aide à cibler un peu plus nos traitements » des personnes qui ont eu un diagnostic de dépression. « On va devoir porter une attention plus tôt dans le traitement sur le manque d'énergie, la fatigue », conclut-il à la lecture de ce sondage.

Souvent, rapporte le psychiatre, c'est la fatigue qui empêche le patient de retourner plus tôt au travail, parce qu'il manque tellement d'énergie qu'il ne s'en sent pas la force.

Après la fatigue et le manque d'énergie, les symptômes nuisibles les plus souvent montrés du doigt par les personnes qui ont eu une dépression sont l'hypersomnie (tendance à dormir beaucoup plus que la normale), la perte d'intérêt ou de plaisir, l'humeur dépressive, l'insomnie, une diminution de la fonction cognitive, l'irritabilité et la tension, la culpabilité et l'auto-critique.

PERTE D'EMPLOI DANS 22 % DES CAS

Cela peut paraître énorme, mais l'étude indique aussi que les personnes qui ont eu une dépression ont rapporté une perte d'emploi dans 22 % des cas. L'étude ne précise pas s'il s'agit d'un congédiement ou d'une démission.

Interrogé sur ce point, le Dr Beaulieu s'est dit nullement surpris et avoue entendre souvent parler de telles situations dans sa pratique.

De façon générale, le corps médical estime la prévalence de la dépression dans la population à 6 ou 7 %.

Cette étude sur la dépression a été réalisée par le Dr Beaulieu, ainsi que par Raymond Lam, professeur de psychiatrie à l'Université de Colombie-Britannique, et par Sidney Kennedy, professeur de psychiatrie à l'Université de Toronto.

La pollution de l'air fait des ravages à Toronto

■ TORONTO — Le nombre de décès attribuables à la pollution de l'air dans la plus grande ville du Canada est plus élevé qu'on pensait, selon une étude rendue publique hier. Effectuée par le Département de la santé publique de Toronto, l'étude conclut que les cinq principaux composants de la pollution dans l'air de la ville contribuent au décès de 1700 personnes par année, alors que 6000 autres doivent être admises à l'hôpital. « Ces morts prématurées ainsi que les séjours à l'hôpital pourraient être évités, estime la Dr^{re} Barbara Yaffe, officier médical en second de la ville. Si ce n'était de la pollution de l'air, ils n'auraient probablement pas eu lieu. » Une première étude effectuée en 2000 avait conclu à la mort de 1000 personnes et l'hospitalisation de 5500 autres à cause de la pollution de l'air. Depuis 2000 toutefois, les effets de la pollution de l'air sont beaucoup mieux connus, affirme M^{me} Yaffe. En 2002, Toronto était au quatrième rang parmi les 27 villes étudiées dans le monde pour ce qui est de la pollution au dioxyde d'azote. (PC)

L'été s'en vient!

FREDERICTON (PC) — Alors que la chaleur et la sécheresse continuent d'alimenter les incendies de forêt en Colombie-Britannique et au Yukon, un temps frisquet et pluvieux semble être devenu la norme de l'Alberta jusqu'au Labrador.

« Les gens se demandent où est l'été, car jusqu'ici, la pluie, les nuages et le froid ont surtout été au rendez-vous », affirme le climatologue Dave Philipps, d'Environnement Canada, qui comprend la mauvaise humeur des gens, surtout que l'agence avait prédit un été chaud et ensoleillé.

Le climatologue observe cependant les signes que cette météo froide et pluvieuse est sur le point de changer. « Je pense que l'été est tout simplement retardé. Bien sûr, cela signifie qu'il sera peut-être plus court que nous le souhaitons. »

Jusqu'ici, l'été a été particulièrement décevant dans l'Atlantique où, en juin, les températures moyennes se sont situées trois degrés sous la normale.

Selon M. Philipps, le dernier été froid remonte à 1992, lorsqu'une explosion volcanique en Indonésie a bouleversé les prévisions météo de la planète.

Cet été, le coupable est une dépression d'air froid qui n'a pas poursuivi son chemin vers le pôle Nord, où le système se positionne habituellement chaque été. « Il bloque les courants d'air qui viennent du sud et attire les courants arctiques plus que ceux des tropiques. Ce qui signifie que nous avons des températures plutôt basses. »

Selon le climatologue, il ne faut cependant pas arrêter d'espérer un été plus près des normales saisonnières. Il observe des signes qui indiquent un affaiblissement de la dépression d'air froid, qui reprendrait aussi son chemin vers le nord.

M. Philipps a dit que les prévisions à long terme d'Environnement Canada — pour le reste de juillet, août et septembre — laissent entrevoir des températures plus élevées que la normale pour l'ensemble du pays, sauf dans l'Atlantique, où le froid et la pluie persisteront.

EN BREF

L'immobilier, nouveau terrain de jeu des fraudeurs

■ MONTRÉAL — Un nouveau genre de fraude vient de voir le jour sur la scène internationale. Selon la Sûreté du Québec, des fraudeurs de l'extérieur du Canada scrutent les sites Internet sur l'immobilier afin de dénicher des édifices commerciaux ou des résidences de prestige. Puis ils font une offre d'achat et envoient une mise de fonds par chèque ou par traite bancaire. Quelques jours plus tard, ils invoquent l'impossibilité de finaliser la transaction et demandent le remboursement d'une partie de leur mise de fonds, après avoir négocié avec le vendeur. Règle générale, ils acceptent les offres assez rapidement. Le problème est que la pièce bancaire ayant été versée en garantie est fautive. Jusqu'à maintenant, la SQ rapporte une fraude dans la région des Laurentides. (PC)

cyberpresse.ca/soleil

Cliquez sur l'hyperlien en haut à droite

« Plus de SOLEIL dans Cyberpresse »

cyberpresse.ca/soleil

De plus en plus branchés



Dans quelque 7,9 millions (64%) des 12,3 millions de ménages au pays, au moins une personne « utilisait régulièrement Internet en 2003 », à la maison, au travail, à l'école, dans un café, une bibliothèque ou ailleurs, révélait hier une étude de Statistique Canada. C'est 5% de plus qu'en 2002, une hausse nettement inférieure à celles de 24 et 19% observées en 2001 et en 2000. Les ménages ayant adopté Internet, note l'agence fédérale, « sont surtout ceux à revenu élevé », qui font partie de la population active, avec des enfants qui habitent encore à la maison, ainsi que des personnes au niveau de scolarité plus élevé. Mais plus de ménages « à plus faible revenu » ont adopté cet outil et présentent la plus forte croissance de branchement à Internet. En termes de contenu, 38% des internautes à domicile ont déclaré télécharger de la musique en 2003, bien moins que le sommet de 48% atteint en 2001. Ce recul est peut-être attribuable à une campagne lancée par l'industrie de la musique contre les téléchargements de musique faits sans payer, avance l'agence.

PINTENDRE

Un enfant de 11 ans tué par un poulain

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
VBPouliot@lesoleil.com

Un enfant de 11 ans est mort tragiquement mercredi soir dans une écurie de Pintendre après avoir voulu aider une employée à s'occuper de deux poulains.

Le jeune Dave Perreault est décédé des suites d'un coup de patte à la poitrine que lui a asséné un poulain du ranch Chez Réal, situé au 529, chemin des Sables Ouest à Pintendre. Il s'était rendu nourrir les deux animaux dans leur écurie avec une employée de 19 ans. Comme les bêtes se sont toutes deux précipitées vers le premier plat de nourriture qui venait d'être déposé devant elles, le garçon a tenté de déplacer un des animaux vers le second plat quand il s'est rué sur lui.

Un appel a été logé aux services ambulanciers vers 20 h 35. Quand ils sont arrivés sur les lieux, Perreault avait subi un arrêt cardio-respiratoire. Les ambulanciers ont effectué des manœuvres de réanimation, mais le décès a été

constaté quelques minutes plus tard à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Dave Perreault habitait la même rue que le ranch Chez Réal, chemin des Sables Ouest. Il fréquentait régulièrement le centre équestre.

Enquête demandée par le coroner sera complétée ce matin alors que le Service de police de Lévis interrogera la jeune femme, qui est l'unique témoin des événements. Les résultats de l'autopsie sont également attendus pour déterminer avec exactitude la cause de la mort. Selon l'agent Alain Gelly, porte-parole du Service de police de Lévis, il est peu probable que des accusations de négligence criminelle soient portées contre le propriétaire du ranch, Pierre Grondin, qui n'est arrivé sur les lieux qu'après coup. De son côté, Réal Grondin, père du propriétaire, qualifie cet accident de regrettable. Il dit que les poulains n'ont pas l'habitude d'être dangereux, mais qu'il ne faut pas les interrompre pendant qu'ils mangent.

Pour sa part, la famille de la victime est évidemment dévastée par ce drame, a fait savoir M. Gelly.

CRITIQUES CONTRE LA SQ

Silence à la Sécurité publique

■ (LE SOLEIL) — Les critiques formulées par le Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec dans ses avis déposés au ministère de la Sécurité publique semblent embarrasser la classe politique, personne n'ayant voulu commenter la manchette du SOLEIL d'hier.

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a fait savoir par l'entremise de son attaché de presse, Daniel Thibault, qu'il ne commenterait pas les avis du Conseil de surveillance. M. Thibault nous a pourtant assuré que son patron connaissait bien le dossier. « Il était au courant que vous faisiez des démarches pour obtenir les documents », a précisé l'attaché du ministre Chagnon.

MÉNARD VEUT SE DÉTACHER

Celui que l'on surnommait le « ministre de la SQ » à l'époque où il tenait les rênes du ministère de la Sécurité publique, Serge Ménard, a lui aussi refusé de nous accorder une entrevue. Au Bloc québécois, on nous a expliqué que M. Ménard était désormais député fédéral et que, par conséquent, il devait se détacher de son passé de ministre péquiste.

Serge Ménard était ministre de la Sécurité publique lorsque l'affaire Matticks a été mise au jour, en 1995. Il a également porté ce chapeau entre décembre 1998 et janvier 2002, puis entre octobre 2002 et avril 2003.

Au Parti québécois, le critique en matière de sécurité publique, Jean-Pierre Charbonneau, devait subir une opération hier matin. Il n'a donc évidemment pas été possible de nous entretenir avec lui. À l'ADQ, personne n'a retourné nos appels. Idem pour l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), où notre demande d'entrevue est demeurée sans réponse.

Le SOLEIL a également tenté d'obtenir les commentaires de l'ancien juge Lawrence A. Poitras, qui avait présidé la commission d'enquête du même nom en 1997-1998, sans plus de succès.

Hier, LE SOLEIL faisait état des lacunes en matière d'affaires internes et de gestion des enquêtes criminelles qui subsistent au sein de la SQ six ans après la commission Poitras.

Dans ses avis déposés au ministère de la Sécurité publique, le Conseil de surveillance des activités de la SQ déplore l'absence d'évaluation des enquêteurs, la structure d'enquête floue et imprécise, la centralisation des fonctions administratives et le peu d'emplacement de la SQ à réviser sa politique de vérification interne.

Le ministre Jacques Chagnon a fait savoir par son attaché de presse qu'il ne commenterait pas les avis du Conseil de surveillance de la SQ

Viellissement de la peau

Vous êtes une femme âgée entre 60 et 65 ans et ménopausée? Alors vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de 3 semaines où vous auriez à appliquer une crème en investigation contenant du DHEA, une hormone pouvant freiner le vieillissement de la peau.

Si ceci vous intéresse, vous devez :

1. être en bonne santé
2. être non fumeuse
3. être ménopausée depuis 3 ans
4. ne pas prendre d'hormones actuellement mais en avoir déjà pris pendant 2 ans

Une compensation financière de 500\$ vous sera remise. Vous désirez des informations supplémentaires? Veuillez communiquer avec Hélène Morency (656-4141 poste 46016) ou Nathalie Marcotte (656-4141 poste 46013), infirmières de recherche. Cette étude a été acceptée par le Comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL (Projet 77.05.05).

Centre de Recherche

jusqu'à **50%** de rabais sur tous les vêtements d'été*

voir détails et exceptions en magasin

CLÉMENT
Mady marlmax

tél.: (418) 627.3472 • info@clement.qc.ca
27 SUCCURSALES AU QUÉBEC

RÉSULTATS		GAGNANTS		LOTS	
649	Tirage du 2004-07-07	6/6	1	4 311	833,00 \$
		5/6+	6	51	331,30 \$
		5/6	121	2	102,70 \$
		4/6	7 040		68,40 \$
		3/6	135 622		10,00 \$
		2/6+	106 387		5,00 \$
Complémentaire: (17)				Ventes totales: 15 413 764 \$	
				Prochain gros lot (appr.): 4 000 000 \$	
649	Tirage du 2004-07-07	6/6	0	1 000	000,00 \$
		5/6+	0	50	000,00 \$
		5/6	5		500,00 \$
		4/6	810		50,00 \$
		3/6	15 679		5,00 \$
Complémentaire: (43)				Ventes totales: 458 699,50 \$	
649	Tirage du 2004-07-08			Compl. (66)	
EXTRA	Tirage du 2004-07-08			NUMÉRO: 369684	
EXTRA	Tirage du 2004-07-08			NUMÉRO: 214553	
Banco	Tirage du 2004-07-08			NUMÉRO: 214553	
01	06	10	15	17	19
23	27	34	35	40	44
47	53	54	55	61	66
67	68				

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Zoom

L'Odyssée des réfugiés de la mer



En 1979, fuyant un régime répressif et brutal, les Vietnamiens du sud prennent la mer par milliers en quête de sécurité et d'une vie meilleure. Le Québec est devenu la terre d'accueil de certains. Ils racontent aujourd'hui le difficile chemin parcouru.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Un Grand village Rotary adapté aux besoins des enfants handicapés

ANNE DROLET
ADrolet@lesoleil.com

■ Le paysage change encore cette année au Centre de plein air pour personnes handicapées intellectuellement et physiquement. Au Grand village de Saint-Nicolas, une partie du terrain s'est transformé en un chantier de construction et laissera place dès septembre à un tout nouveau dortoir. Mais rénovation ou pas, les campeurs continuent de s'amuser.



La petite Élyse est bien heureuse de chevaucher Miss Tinguette dans les bras de l'animatrice Christine.

En cette matinée ensoleillée, un groupe d'enfants attend patiemment son tour pour monter Miss Tinguette. Deux fois par séjour, un des copropriétaires de Cheval Défi et Poney d'amour vient avec cette jument de 20 ans pour faire vivre à ces petits une expérience hors du commun. L'équitation n'est qu'une des activités planifiées. Du sport, de l'art, des jeux aquatiques, il y en a pour tous les goûts, adaptés selon l'âge et le handicap des bénéficiaires, puisque le Grand village reçoit aussi des adolescents et des jeunes adultes.

Autour d'eux, quelques-uns des 25 animateurs du camp, dont Tournesol, alias Catherine Bilodeau. Étudiante en enseignement primaire, elle s'est retrouvée au camp par hasard l'an dernier. Elle a trouvé les jeunes tellement attachants qu'elle est revenue. « Tu ne fais pas ce travail pour toi-même, mais pour donner aux autres (...) Il y a des emplois plus payants, mais pas aussi payants pour le cœur », dit-elle, alors qu'un de ses protégés s'avance pour lui faire une accolade.

Est-ce que tout ce beau monde s'ennuie? « Non, réplique en riant la directrice générale, Julie Gagné. Ce sont les parents qui s'ennuient! »

Le nouveau dortoir, qui pourra loger 16 bénéficiaires, ne vise pas à augmenter le nombre de campeurs. C'est plutôt pour remplacer deux dortoirs de huit lits qui vieillissaient. « Ils seront mieux adaptés », indique M^{me} Gagné. Elle explique que la capacité de 70 campeurs est « respectable » et que l'ensemble des installations actuelles ne permet pas une hausse de clientèle.

Pourtant, la popularité des centres de vacances pour personnes handicapées grandit. « Dès mars-avril, il n'y a presque plus de place », observe-t-elle, en rappelant que c'est « premier arrivé, premier servi ». Au total, Grand village reçoit 320 campeurs par été et environ 350 pendant l'année, répartis en petits groupes de fin de semaine. M^{me} Gagné ajoute que les camps de 12 jours offerts au Grand village sont souvent les répit les plus longs de l'année pour les parents et les familles d'accueil.

Même si une contribution minimum est demandée aux parents, le Grand village n'existerait pas sans l'aide de ses donateurs. D'ailleurs, l'organisme en a profité hier pour les remercier lors de son rendez-vous estival annuel.

Il a été mis sur pied par la Fondation du Club Rotary de Québec en 1965 et les membres rotariens organisent entre autres chaque année le superbe Huitres et merveilles, qui a permis de recueillir \$3 000 en 2003, et un télébingo. La Fondation Maurice-Tanguay est aussi un partenaire majeur et a investi plus de 650 000 \$ en infrastructures. Mentionnons aussi que la Fondation de la clinique de réadaptation de Québec et la Fondation Canadienne Tire.

DEUX MORTS SUR UN CHANTIER DE SAINT-FERRÉOL EN NOVEMBRE

Les deux compagnies impliquées sont blâmées

ANNE DROLET
ADrolet@lesoleil.com

■ La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a rendu publiques hier ses conclusions sur l'accident survenu sur un chantier de construction qui a fait deux morts et trois blessés en novembre 2003, à Saint-Ferréol-les-Neiges. Elle blâme les deux compagnies en charge de l'installation de la maison, RCM Modulaire et Coffrages MR, puisqu'elles « ont agi de manière à compromettre la sécurité des travailleurs ».

Trois lacunes principales sont responsables de l'effondrement de la toiture, qui a causé la mort du superviseur, José Madore, et d'un des installateurs, Marco Laroche. Le rapport indique que la méthode de soulèvement de la toiture de 3000 kilos, à l'aide de deux crochets, était « inadéquate et improvisée ». La force de torsion exercée sur les madriers par les crochets et le mouvement de soulèvement était trop intense pour supporter un tel poids.

L'ingénieur qui a dirigé l'enquête, Michel Thomassin, a souligné que RCM Modulaire assemblait une maison de ce type pour la première fois. Malgré cela, le rapport révèle qu'« aucune méthode de travail n'a été élaborée, documentée et approuvée par un ingénieur ». L'opérateur de la grue, employé par Coffrages MR, en était aussi à sa première expérience de soulèvement de toiture et n'avait pas de carte de compétence de grutier.

Le directeur de la Prévention-inspection de la CSST, Jean-Louis Morency, croit que les travailleurs auraient pu être épargnés s'il y avait eu une protection complémentaire pour soutenir la toiture. Il rappelle qu'« aucun employé ne devrait se trouver sous une charge, à moins que des mesures adéquates ne le permettent », puisqu'un erreur humaine, un bris d'équipement ou encore un glissement peuvent survenir à tout moment.

Finalement, la communication entre le superviseur et l'opérateur de la grue était déficiente, puisque, selon M. Thomassin, ils auraient toujours dû être en lien direct, « soit par signaux manuels ou par radio ». Dans les faits, le contremaître envoyait un signal à un travailleur, qui le relayait à un autre, qui à son tour le transmettait au grutier. M. Morency a qualifié cette

technique de véritable « téléphone arabe ».

AMENDES

Les deux compagnies sont passibles d'une amende variant entre 5000 \$ et 20 000 \$ si elles sont reconnues coupables par la Cour du Québec. RCM Modulaire a commenté les conclusions de l'enquête par communiqué. « Nous sommes toujours attristés par cet accident regrettable, mais nous avons pris toutes les mesures possibles pour ne plus que ça arrive », déclare Gilbert Trudeau, un des copropriétaires. RCM Modulaire affirme avoir testé de nouvelles méthodes de levage et des poutrelles de soutien. Des casques de communication sont maintenant disponibles. Le coordonnateur des communications, Michel Ratté, a nié que les méthodes utilisées ce jour-là étaient improvisées, malgré ce que dit le rapport de la CSST. « (RCM Modulaire) a construit des centaines d'unités résidentielles », a-t-il fait remarquer, même si pour le modèle impliqué dans l'accident, il s'agissait d'une première.

Par ailleurs, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a émis 16 constats d'infraction puisque la presque totalité des employés sur ce chantier n'avait pas la carte de compétence requise. Les travailleurs fautifs, sauf ceux qui sont décédés, de même que les compagnies se verront imposer des amendes.

Rappelons qu'après l'accident, la CSST avait suspendu les travaux sur le chantier. Il a fallu que l'employeur établisse, entre autres, une procédure de travail sécuritaire, approuvée par un ingénieur. Ces exigences ont été rencontrées le 18 décembre, sauf pour l'installation des maisons du modèle qui s'est effondré, atteintes le 14 juin.

De fidèles amis honorent le compositeur Roger Matton

(LE SOLEIL) — Une centaine d'anciens collègues et amis intimes du compositeur Roger Matton étaient réunis hier, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, à Québec, pour rendre un dernier hommage à ce grand musicien qui avait pourtant « fait le vide autour de lui ces dernières années ».

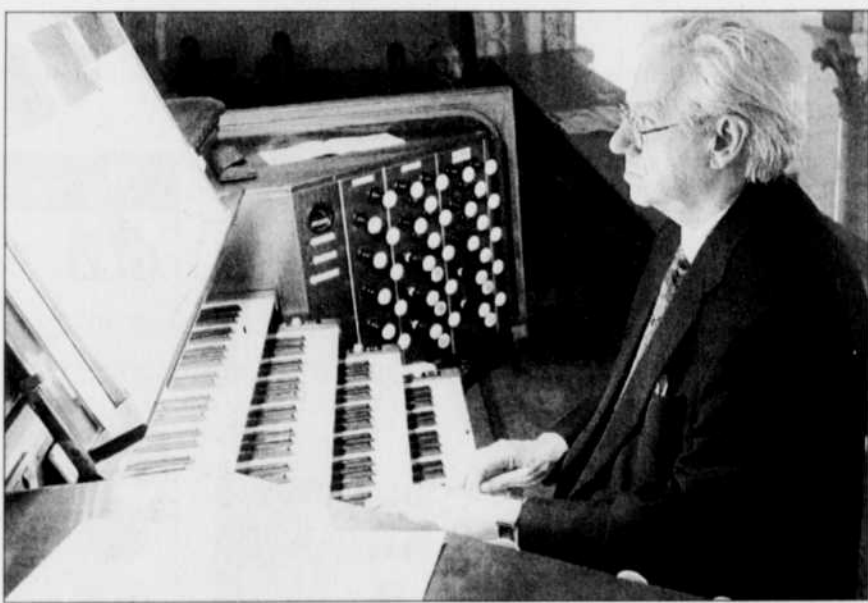
Collègue de Roger Matton aux Archives de Folklore de l'Université Laval, Jean Duberger a rappelé la contribution exceptionnelle du compositeur, au titre d'ethnomusicologue, durant quelques décennies.

Roger Matton avait perdu père et mère très jeune et il considérait que Félix-Antoine Savard était « son père », de raconter cet ancien collègue qui a largement emprunté aux textes de l'abbé Savard pour rendre hommage au talent et à la virtuosité du compositeur Matton.

Dans un autre bref témoignage signé par le compositeur Gilles Tremblay adressé à l'assistance, cet ami intime de Roger Matton dit regretter « que les dernières années du brillant compositeur aient été silencieuses, solitaires et douloureuses ».

Amer, Roger Matton avait confié à Tremblay qu'il refusait de se remettre à la tâche « parce que tout ce qu'il pouvait écrire était dépassé ».

François Morel, un autre compositeur qui a côtoyé Matton durant plusieurs décennies, a lui aussi déploré sa vie recluse des dernières années avant de saluer la grande maîtrise dont son ami a continuellement fait preuve.



C'est le premier titulaire des orgues Beckerath de l'église Immaculée-Conception de Montréal, M. Gaston Aré, qui était au clavier lors de la cérémonie en hommage au compositeur Roger Matton.

« Que tout ce qu'il a fait continue de vibrer en nous, puisqu'il n'est plus là », d'invoquer Monique Plamondon, une amie du maître qui a collaboré avec le pianiste Victor Bouchard à la mise en scène de la cérémonie religieuse dédiée au compositeur.

Trois mouvements d'une des œuvres de Roger Matton (Suite de Pâques) ont marqué les points forts de la célébration confiée à Antoine Bouchard, prêtre et musicien, ami du défunt. C'est Gaston Aré, premier titulaire des orgues Beckerath de l'église

Immaculée-Conception de Montréal, qui était à l'orgue. Une longue ovation a salué sa performance, à la suite de la cérémonie.

Le notaire du défunt « qui n'avait plus de famille mais de nombreux amis », M^{re} Claude Robitaille, s'est chargé de livrer à l'assistance le texte des messages de regrets et d'hommages qui lui ont été transmis par la gouverneure générale du Canada Adrienne Clarkson et la ministre des Affaires culturelles, Lise Beauchamp, à la suite du décès de M. Matton.

Réseau de trafic de drogue démantelé à Limoilou

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
VBPouliot@lesoleil.com

■ Un réseau de trafic de cocaïne et de marijuana a été démantelé mardi à Limoilou par le service de police de Québec, après plusieurs mois d'enquête.

Neuf résidents de l'arrondissement ont été arrêtés lors de sept perquisitions, entre 10 h et 15 h. Steve Paradis, 28 ans, Gaétan Picard, 57 ans, Nicole Belley, 41 ans, Suzie Lirette, 39 ans, Steven O'Neil, 33 ans, Yvon Vachon, 53 ans, Christine Morin, 46 ans, Chantal Martineau, 39 ans, et André Lafrance, 28 ans, ont tous plaidé non coupable aux accusations de trafic de stupéfiants qui pèsent contre eux,

mardi et hier au palais de justice de Québec.

Le service de police a confisqué des documents incriminants ainsi que de petites quantités de drogue: 300 grammes de marijuana, 13 grammes de cocaïne et un gramme de psilocybine (champignons magiques). Quatre des accusés possèdent déjà un dossier criminel: introduction par effraction, violence et vol pour Steve Paradis, trafic

de stupéfiants pour Suzie Lirette, possession de stupéfiants pour Yvon Vachon ainsi que vol et introduction par effraction pour Chantal Martineau.

Le service de police croit que les activités du réseau se limitaient aux environs des résidences des accusés, toutes situées rues Désilets et Le Droit, à Limoilou. Ceux-ci n'étaient affiliés à aucune organisation criminelle.

Gaétan Picard et Nicole Belley ont été remis en liberté jusqu'au 16 août et au 19 juillet respectivement. Steve Paradis, Suzie Lirette, Steven O'Neil et Yvon Vachon retournent en cour aujourd'hui pour leur enquête sur remise en liberté. Christine Morin, Chantal Martineau et André Lafrance devaient comparaître au palais de justice hier.



L'ingénieur en charge de l'enquête, Michel Thomassin, illustre les causes de l'accident à l'aide d'une maquette de la maison qui s'est effondrée.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

VOL D'UNE BAGUE

L'ex-député Svend Robinson plaidera coupable

RICHMOND, C.-B. (PC) — L'ex-député néo-démocrate Svend Robinson plaidera coupable à une accusation d'avoir volé une bague d'une grande valeur, a déclaré son avocat, Michael Bolton, hier.

Selon l'avocat, son client a « indiqué dès le commencement qu'il acceptera l'entière responsabilité de ses gestes ».

Répondant à un journaliste qui lui demandait si cela signifiait que M. Robinson allait plaider coupable, M. Bolton a dit : « C'est ce que cela signifie. »

M. Robinson est accusé de vol d'un objet d'une valeur de plus de 5000 \$. Sa cause a été reportée au 6 août et sera entendue par un tribunal provincial. M. Bolton a indiqué que son client souhaite régler toute cette affaire le plus rapidement possible.

« Je crois que M. Robinson sera présent lors de la prochaine audience », a-t-il indiqué.

La cause a été reportée quand le procureur spécial Len Doust a dit au juge Dennis Schmidt qu'il fallait plus de temps pour compléter la procédure judiciaire.

En avril dernier, M. Robinson, 52 ans, a causé une commotion sur la scène politique et dans sa circonscription près de Vancouver en annonçant qu'il quittait son poste.

Lors d'une conférence de presse chargée d'émotion, M. Robinson a admis avoir « empêché » une bague d'une

grande valeur lors d'une vente aux enchères qui avait eu lieu le Vendredi saint. Il a qualifié le geste de « totalement irrationnel ».

« Quelque chose s'est brisé (en moi) », a-t-il dit, ajoutant qu'il s'était livré aux policiers après avoir passé toute la fin de semaine de Pâques à essayer de comprendre ce qui s'était passé.

En juin, il a été mis en accusation pour le vol d'un objet de plus de 5000 \$, une semaine avant les élections fédérales.

La peine maximale pour ce type d'accusation est de 10 ans d'emprisonnement. Des spécialistes du droit affirment que les personnes qui font pour la première fois face à de pareilles accusations sont rarement condamnées à des peines de prison.

M. Robinson était député de la circonscription de Burnaby-Douglas depuis 25 ans. Il a dit qu'il irait chercher l'aide nécessaire pour le soulager des tensions importantes qui le rongent.

Son ancien adjoint, Bill Siksay, a permis au NPD de conserver la circonscription lors des dernières élections en y étant élu député.

Élu au Parlement pour la première fois en 1979, Svend Robinson a retenu l'attention tout au long de sa carrière en n'hésitant pas à susciter la controverse, notamment en s'affichant comme le premier député homosexuel et en soutenant des causes environnementales qui lui ont valu d'être arrêté.



Le chef du NPD, Jack Layton (à droite), donne l'accolade au député « revenant » Ed Broadbent.

LES NÉO-DÉMOCRATES EN SÉANCE DE RÉFLEXION

Layton veut tenir tête aux libéraux

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

■ OTTAWA — Entouré de journalistes plus nombreux que les députés de son propre caucus, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, a souligné hier l'influence que pourra détenir sa formation politique dans la prise de décision du gouvernement minoritaire de Paul Martin.

Les 19 députés élus du NPD se réunissent en caucus, hier, pour commencer une séance de réflexion de deux jours visant à déterminer la stratégie et les objectifs pour les prochains mois. Encore déçu du faible nombre de candidats élus qui ne lui permet pas de détenir la balance du pouvoir, M. Layton a répété qu'il comptait bien utiliser toutes les ressources et astuces à sa disposition pour que le NPD fasse sentir son influence au Parlement.

Sans vouloir indiquer immédiatement les dossiers prioritaires, le chef néo-démocrate rappelle qu'il mettra tout en œuvre pour tenter de confronter le gouvernement minoritaire libéral au programme social du NPD.

« Ce sont des libéraux, ils pensent qu'ils seront au gouvernement pour toujours. Mais effectivement, dans la Chambre des communes, il y aura la nécessité d'avoir des négociations, mais pour nous, c'est une question de nous assurer que les engagements faits par les libéraux et par nous soient mis en place, a commenté M. Layton.

« Nous pensons qu'il y aura de l'action sur Kyoto, sur les municipalités, nous voulons un référendum sur la représentation proportionnelle, et aussi la question de la guerre des étoiles », a ajouté le nouveau député de Toronto-Danforth, qui dit craindre la ten-

dance des libéraux de faire fi de leurs promesses sociales pour retourner vers des politiques de droite.

Si Jack Layton doit encore faire son entrée officielle dans l'enceinte des Communes, il pourra néanmoins compter sur l'expérience de vieux routiers qui connaissent bien les rouages parlementaires. L'un de ceux-là, Ed Broadbent, sera sûrement mis à contribution.

Le NPD tentera de faire avancer la question de la représentation proportionnelle

M. Broadbent, qui effectue un retour en politique active, a déjà eu à travailler avec un gouvernement minoritaire libéral au début des années 1970, alors que Pierre Elliot Trudeau était au pouvoir. Il a aussi encore tout frais à la mémoire le court passage de Joe Clark à la tête d'un gouvernement minoritaire conservateur en 1979.

Il a d'ailleurs mis en garde Paul Martin d'éviter de suivre la voie tracée par M. Clark en se comportant comme s'il détenait une majorité.

« S'il écoute Jack et le NPD et les positions sociales du Bloc québécois, le gouvernement de M. Martin pourrait présenter un programme social et sur-

vivre sans trop de problèmes », a noté M. Broadbent.

Les choses auraient été différentes si le NPD avait fait élire un député de plus, ce qui lui aurait donné la balance du pouvoir. Malgré tout, M. Layton et M. Broadbent sont convaincus de pouvoir tirer bien des ficelles.

« Nous (les partis d'opposition) pouvons aider à forger l'opinion publique et, par conséquent, la perspective publique », a déclaré l'ancien chef du NPD. Il cite en exemple le début des années 1990 où l'influence du Parti réformiste puis de l'Alliance canadienne a fait souffler un vent de droite sur les orientations du gouvernement libéral, notamment en matières fiscales.

« L'effort combiné de notre nombre accru et de notre dynamique chef nous donne une chance d'influencer l'ordre du jour politique sans nécessairement détenir un nombre important de votes qui en détermineraient le sort », a poursuivi M. Broadbent.

On peut d'ores et déjà avancer sans trop se tromper que le NPD tentera de faire avancer la question de la représentation proportionnelle. Un tel changement au système électoral canadien aiderait la formation politique à gagner en poids.

Lors du scrutin du 28 juin, le NPD a réussi à recueillir près d'un million de votes de plus qu'aux élections précédentes. Malgré ce bond, l'équipe de Jack Layton n'a toutefois fait élire que 19 députés.

« Nous sommes les premiers à subir les effets du système électoral, a expliqué la députée Libby Davies. L'augmentation du nombre de votes ne se traduit malheureusement pas en une augmentation proportionnelle du nombre de sièges. »



Svend Robinson (à droite) et son conjoint, Max Riveron, lors de la conférence de presse pendant laquelle l'ex-député a tout dévoilé, en avril.

FORCES ARMÉES CANADIENNES

Nouvelles décorations pour les combattants

L'innovation ne fait pas l'unanimité chez les soldats

KABOUL (PC) — Les militaires canadiens servant actuellement en Afghanistan et ceux qui seront déployés sur d'autres théâtres d'opérations en présence d'un ennemi armé, à l'avenir, recevront une nouvelle décoration, l'Étoile de campagne générale, a fait savoir la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson.

Par ailleurs, les membres des Forces canadiennes déployés à l'extérieur du pays, mais pas nécessairement dans un théâtre d'opérations, pour fournir un appui direct à des opérations menées en présence d'un ennemi armé, recevront la Médaille du service général, a indiqué M^{me} Clarkson.

Néanmoins, certains des soldats qui effectuent des patrouilles dans les rues de la capitale afghane, parfois depuis sept mois, regrettent que l'Étoile de campagne générale sera attribuée à des personnes qui n'auront servi que pendant une période de 30 jours consécutifs.

D'autres déplorent le fait que cette décoration — ayant la forme d'une étoile à quatre pointes, avec d'un côté l'insigne des Forces canadiennes, de l'autre le nom et le grade du récipiendaire — prendra la place de toute autre éventuelle décoration, ne leur valant qu'une barrette pour chaque nouveau déploiement, au lieu de plusieurs comme cela était le cas jusqu'à présent.

D'autres demeurent indifférents devant la situation, préférant faire état des salaires sans impôts et primes au danger que leur vaut leur séjour en Afghanistan.

« Il ne s'agit que d'une médaille de

plus, a déclaré le major David Lauckner, d'Edmonton. Finalement, ce qui compte vraiment, ce sont l'allègement fiscal et l'argent en plus. »

Les deux distinctions seront octroyées avec une barrette portant le nom de l'opération.

POSTHUME

En outre, chacune de ces médailles pourra être décernée à titre posthume. L'Étoile de campagne générale pourra notamment l'être aux pilotes de chasse et aux membres d'équipage du système aéroporté d'alerte et de contrôle (AWACS) ayant accompli au moins cinq sorties, entre le 24 mars et le 10 juin 1999, sur le théâtre des opérations constitué de l'espace aérien au-dessus du Kosovo et d'autres territoires de la République fédérale de Yougoslavie, de l'Albanie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de la mer Adriatique ainsi que de la mer Ionienne.

Une fois qu'ils auront obtenu la nouvelle étoile dorée, les militaires servant sur un autre théâtre d'opérations n'obtiendront qu'une barrette supplémentaire.

« C'est ma première médaille, alors je ne vais pas dire que je me sens floué (...) mais les troupes aiment obtenir un nouveau signe de reconnaissance pour chaque mission différente », a affirmé le lieutenant Francis Laparé, d'Oka, dans les Laurentides.

« J'aime la médaille parce qu'elle est différente des autres, a quant à lui affirmé le caporal-chef Carl Audet, de Frampton, en Beauce. Ce que je n'aime pas, c'est que des gens ayant servi pendant 30 jours l'obtiennent. »

Des PM veulent des réformes en santé d'ici à 18 mois

■ INUVIK, TN.-O. — Les chefs des gouvernements de l'ouest et du nord du Canada vont tenter d'obtenir tout ce qu'ils peuvent d'un gouvernement minoritaire libéral à Ottawa avant qu'il ne soit trop tard, a déclaré hier le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, Joe Handley. « Nous sentons que nous disposons de 18 mois que nous devons planifier afin d'obtenir des engagements concrets pour l'amélioration du système de soins de santé », a dit M. Handley, l'hôte d'une rencontre des premiers ministres de l'ouest du Canada, au terme d'une matinée de discussions. Les discussions ont porté essentiellement sur la réforme et la viabilité des soins de santé ainsi que sur la façon de maintenir ces services dans les régions rurales ou éloignées. « Habituellement, les gouvernements minoritaires ne durent pas quatre ans, a dit M. Handley. Celui-ci sera peut-être différent, mais de notre point de vue, une planification sur 18 mois s'impose. » Avant la récente campagne électorale fédérale, le premier ministre Paul Martin avait promis aux provinces 9 milliards \$ au cours des cinq prochaines années. Il avait aussi parlé d'une clause à négocier pour fournir plus d'argent afin de régler les problèmes du système de soins de santé « pour une génération ». À la fin du mois, tous les premiers ministres du Canada se rencontreront en Ontario pour discuter des soins de santé. Une rencontre qui réunira les premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada suivra le mois prochain. Selon M. Handley, les premiers ministres n'ont pas encore déterminé combien ils demanderont à M. Martin, mais il a dit qu'ils souhaitent « des mesures concrètes pour améliorer les programmes de soins à travers les pays ». (PC)

SYSTÈME ÉLECTORAL

Cinq provinces optent pour des changements

■ TORONTO — Cinq provinces canadiennes songent à apporter des changements à leur système électoral, et l'une d'elles, la Colombie-Britannique, pourrait avoir un nouveau système en place d'ici à mai 2005. En Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a formé un comité constitué d'hommes et de femmes devant décider, cet automne, de conserver le système actuel ou de passer à une nouvelle formule, vraisemblablement un type de représentation proportionnelle. Si le comité parvient à la conclusion que le présent système doit être remplacé, un référendum sur la question aura lieu en même temps que les prochaines élections provinciales, prévues le 15 mai 2005. Le nouveau système électoral entrerait en vigueur lors du scrutin de 2009. Le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard envisagent également de procéder à une réforme de leur système électoral. Au Québec, les trois principaux partis politiques sont en faveur d'un système de représentation proportionnelle. Les libéraux déposeront un projet de loi à ce sujet au cours de l'année. En Ontario, le gouvernement libéral a indiqué qu'un comité entreprendrait des travaux, cet automne, afin de décider de la nécessité ou non de mettre en place un nouveau système. Il reviendra éventuellement à la population de la province de prendre une décision. Par ailleurs, un référendum aura lieu à l'Île-du-Prince-Édouard une fois que le premier ministre de la province, Pat Binns, aura formé un comité multipartite sur la question. Au Nouveau-Brunswick, une commission fera de même et présentera son rapport au premier ministre, Bernard Lord, avant la fin de l'année. (PC)

LE MONDE

La loi martiale défiée en Irak

Cinq G.I. tués à Samarra, dans le bombardement de leur QG

■ BAGDAD (d'après AP et AFP) — Au lendemain du décret accordant au premier ministre Iyad Allaoui des prérogatives exceptionnelles en matière de sécurité, la violence s'est de nouveau déchaînée hier en Irak, notamment à Samarra, ville du « triangle sunnite », où les groupes armés font régner la terreur. Cinq soldats américains ont été tués et 20 autres blessés dans le bombardement au mortier de leur quartier général.

Les rebelles ont tiré 38 obus sur le QG, a précisé le commandant Neal O'Brien, porte-parole de la 1^{re} Division. Vingt soldats américains et trois gardes nationaux irakiens ont été blessés.

L'attaque a été suivie par d'intenses combats entre d'une part les soldats américains et les gardes nationaux et d'autre part des rebelles armés. Un hélicoptère Apache a tiré des missiles Hellfire sur un bâtiment, tuant quatre rebelles, selon lui. Trente Irakiens ont été blessés dans les heurts.

Selon des habitants, la ville se trouve depuis au moins deux mois sous la coupe de groupes formés de fidèles du président déchu Saddam Hussein, d'islamistes sunnites extrémistes et de membres de clans familiaux cherchant à venger un frère ou un parent tué par l'armée américaine.

Deux clans tribaux, celui d'Abou Assoud et de Boubaz, restent fidèles au culte de l'ancien « raïs » dont ils

étaient d'enthousiastes partisans et en faveur duquel ils ont manifesté après son apparition le 1^{er} juillet devant un juge lui signifiant les charges pesant contre lui.

Les islamistes agissent sous trois bannières qui rappellent celles du bastion sunnite de Falloujah, à l'ouest de Bagdad, où règne l'ordre islamiste. Trois groupes se sont manifestés dans Samarra, le Comité légal de la résistance, le Majlis Al-Choura des Moujahidin et les Sections de la résistance islamique.

Les trois groupes ont placardé dans les mosquées et les bâtiments publics une annonce appelant ceux qui collaborent avec les forces américaines à se repentir, avant le 8 juillet, c'est-à-dire hier, faute de quoi ils s'exposeraient au châtiment des Moujahidin.

L'annonce s'adresse à ceux qui « espionnent au profit des Américains, leur servent d'interprète et exécutent des

contrats en leur faveur », ainsi qu'aux membres de la Garde nationale.

Les hommes armés ont fait une apparition en force à Samarra à la faveur du retrait des forces américaines, le 1^{er} juillet, en application d'un plan de désengagement. Depuis, la violence n'a cessé de s'amplifier, provoquant un début d'exode de la population vers des villes plus calmes.

Depuis la formation le 1^{er} juin du gouvernement de transition, 388 personnes ont été tuées et 1680 blessées dans des attentats, des opérations militaires et des affrontements en Irak, selon un bilan du ministère irakien de la Santé, obtenu par l'AFP. Depuis le 28 juin, jour de sa mise en place, 120 Irakiens ont été tués et 354 blessés.

Les cinq décès d'hier dans les rangs de l'armée américaine portent à 649 le nombre de militaires tués en action depuis le début de l'invasion de l'Irak en mars 2003, selon un décompte établi à partir de communiqués officiels.

MOBILISATION NATIONALE

Devant la situation sécuritaire explosive, M. Allaoui s'est vu attribuer les pleins pouvoirs pour juguler la violence, neuf jours après le transfert de souveraineté à son gouvernement intérimaire. Mais ces nouvelles prérogatives devront s'accompagner d'une

mobilisation nationale pour être efficaces, comme l'a encore prouvé la flambée d'hier.

À Bagdad d'ailleurs, où quatre fortes explosions suivies de tirs ont été entendues tard hier soir dans le centre de la capitale, un porte-parole officiel du gouvernement a annoncé que Allaoui effectuerait « dans les prochains

Ville sainte, Samarra est devenue la nouvelle place forte des sunnites et des partisans de Saddam Hussein

jours » des visites en Iran, en Syrie et au Koweït. Il se rendra aussi à Londres et à Bruxelles, pour sa première tournée à l'étranger depuis sa nomination.

Le principal objectif de ce voyage est d'établir des relations entre « le nouvel Irak » et les autres pays, a-t-il expliqué. L'Irak veut obtenir aussi des pays voisins qu'ils empêchent l'entrée de combattants étrangers.

Hier, des diplomates à Bruxelles ont affirmé que M. Allaoui pourrait se rendre dans la capitale belge lundi pour des discussions avec l'Union européenne.

Il pourrait aussi rendre visite au quartier général de l'OTAN, où il de-

vrait plaider auprès des membres de l'Alliance pour apporter une assistance importante à son pays.

Les États-Unis espèrent de leurs alliés une décision rapide concernant les modalités de son aide à la formation des forces de sécurité irakiennes, envisageant d'avoir des instructeurs de l'Alliance sur le terrain dès cet été, a indiqué hier à la presse à Bruxelles l'ambassadeur américain à l'OTAN, Nicholas Burns. « Nous nous attendons à ce que l'OTAN entreprenne cette mission en Irak cet été », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, quelques heures après la diffusion d'images télévisées qui montraient un groupe armé irakien menaçant d'exécuter un otage philippin si Manille ne retirait pas ses troupes dans les trois jours, la présidente des Philippines, Gloria Macapagal Arroyo, a ordonné l'arrêt de tout nouvel envoi de main-d'œuvre en Irak.

M^{me} Arroyo a en outre réitéré son offre de rapatrier tout employé philippin en Irak désireux de quitter le pays — ils sont plus de 4000 —, le plus souvent affectés par la coalition à des travaux ingrats. La présidente n'a en revanche rien dit des 51 militaires, policiers ou responsables de santé présents sur place, dont la mission s'achève à la fin du mois. Manille envisageait jusqu'alors de prolonger leur présence.

Sharon se tourne vers Peres

JACQUES PINTO
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien Ariel Sharon a annoncé hier qu'il allait discuter avec le chef de l'opposition travailliste, Shimon Peres, de la formation d'un gouvernement d'union nationale.

« J'ai convenu d'une rencontre dimanche avec Shimon Peres pour discuter de la possibilité d'élargir la coalition », a déclaré M. Sharon devant un forum économique à Jérusalem. Ses propos ont été immédiatement répercutés par les médias israéliens.

Le premier ministre n'a plus de majorité à la Knesset depuis l'adoption au début de juin par son cabinet de la décision de principe d'évacuer avant la fin de 2005 la bande de Gaza et ses 21 colonies ainsi que quatre colonies isolées du nord de la Cisjordanie.

Sur le papier, il ne dispose plus que du soutien de 59 députés à la Knesset (120 sièges) et doit faire face régulièrement à la Chambre à des motions de censure à répétition de l'opposition.

Les travaillistes qui soutiennent son plan de retrait de la bande de Gaza lui ont accordé jusqu'ici un filet de sécurité à la Chambre sur cette question. L'éventualité de leur entrée au gouvernement est ouvertement évoquée depuis plusieurs semaines dans l'entourage de M. Sharon pour stabiliser la situation politique et permettre la mise en œuvre du plan de retrait.

Sous la direction de Shimon Peres, les travaillistes avaient rallié, en février 2001, un cabinet d'union nationale dirigé par M. Sharon qu'ils ont quitté fin octobre 2002 sous le prétexte d'un conflit sur le budget antisocial, selon eux, du gouvernement.

SCANDALE

L'annonce de ces prochaines discussions est intervenue alors que le parti centriste Shinoui, principal pilier de la coalition de M. Sharon, est secoué par un scandale. L'un de ses ministres, Yossef Paritzky (Infrastructures), impliqué dans une tentative de complot contre son collègue Avraham Poraz (Intérieur), s'est vu signifier par écrit son limogeage du gouvernement.

Sur le terrain, sept Palestiniens, dont six activistes, ont été tués et sept soldats israéliens blessés dans une flambée de violence dans la bande de Gaza.

Les sept Palestiniens ont été tués dans un raid de l'armée israélienne à Beit Hanoun (nord de la bande de Gaza) où l'armée opère depuis fin juin pour empêcher les tirs de roquettes sur son territoire.

Parmi les morts figurent quatre membres des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa liées au mouvement Fatah, un chef local du Hamas et un autre du Jihad islamique. Au moins 10 autres Palestiniens ont été blessés.

L'Autorité palestinienne a dénoncé cette opération meurtrière comme une tentative de saboter les efforts pour relancer le processus de paix

Otage en bonne santé et en sécurité



Le marine américain d'origine libanaise Wassef Ali Hassoun, qui était porté disparu en Irak depuis plus de deux semaines, est vivant et se trouve à l'ambassade des États-Unis à Beyrouth, au Liban, a annoncé hier un responsable du Pentagone. Le caporal Hassoun semble en bonne santé et des responsables américains s'entretenaient avec lui. Le militaire de 24 ans avait disparu le 20 juin à l'occasion d'un « congé non autorisé ». Le 27 juin, il apparaissait les yeux bandés dans un enregistrement vidéo le présentant comme otage d'un groupe armé en Irak. Samedi, un message diffusé dans le site Web d'une organisation islamiste avait même fait état de sa décapitation, avant qu'un autre site ne démente son exécution.

Haro sur la CIA

Le Sénat fustige à son tour l'agence de renseignements pour son échec irakien

JEAN-LOUIS SANTINI
Agence France-Presse

WASHINGTON — La CIA va être mise en cause pour avoir fourni des informations erronées, sur lesquelles l'administration Bush s'est appuyée pour justifier une guerre préventive contre l'Irak, selon les conclusions d'un rapport du Sénat américain devant être rendu public aujourd'hui.

Le document de 410 pages, publié deux semaines après un rapport déjà très sévère pour la centrale de renseignement rédigé par la commission du renseignement de la Chambre des représentants, ne se penche que sur les insuffisances et les erreurs de jugements de la CIA, a-t-on indiqué hier de source parlementaire.

La question de l'usage du renseignement par les plus hauts responsables de l'administration fera l'objet d'un autre rapport qui sera probablement publié après la présidentielle du 2 novembre, a-t-on estimé de même source.

La minorité démocrate, qui soupçonne la Maison-Blanche d'avoir manipulé le renseignement pour justifier la guerre contre l'Irak, avait insisté, en vain, pour que cet aspect de la question soit prioritaire dans l'enquête.

Selon des sources parlementaires, le rapport du Sénat se penche en particulier sur l'affaire des tubes d'aluminium, que le régime de Saddam Hussein se serait procurés pour fabriquer

une centrifugeuse destinée à enrichir de l'uranium. Cette affirmation de la CIA, qui s'est révélée fautive, était la preuve, selon la Centrale, de l'existence d'un programme d'armes nucléaires irakien.

Le secrétaire d'État, Colin Powell, l'avait citée dans son argumentaire justifiant la guerre contre l'Irak présenté devant le Conseil de sécurité de l'ONU en février 2003.

En conclusion, la commission du Sénat estime que la CIA et l'ensemble de la communauté de renseignement ont fait un piètre travail non seulement dans la collecte d'informations sur les programmes d'armes de destruction massive irakiens, mais aussi pour analyser les données recueillies.

UN SILENCE ÉTONNANT

Selon le *New York Times* du 5 juillet, citant des responsables anonymes de l'administration, les enquêteurs de la commission du Sénat ont découvert que la CIA avait omis de transmettre au président George W. Bush des informations fournies par des proches de scientifiques irakiens selon lesquelles Bagdad avait abandonné son programme de développement d'armes de destruction massive.

Le réquisitoire du Sénat contre la CIA, survenant deux semaines après les critiques acerbes de la Chambre, selon laquelle « la Centrale néglige depuis trop longtemps ses principales

missions », vont encore accroître les pressions pour réformer en profondeur la Centrale et l'ensemble des structures de renseignement américain.

Le président de la Commission du renseignement du Sénat, le républicain Pat Roberts, a déjà expliqué mercredi « que les conclusions du rapport plaideront pour une vaste réforme ».

Il a également indiqué, avec le numéro deux démocrate de la commission, Jay Rockefeller, que ce document servirait de base pour une série d'audiences visant à améliorer les capacités de renseignement.

MM. Roberts et Rockefeller ont toutefois indiqué qu'ils n'auraient pas le temps d'élaborer ni de soumettre au vote du Sénat un projet de loi de refonte de la CIA et de la communauté de renseignement durant la législature actuelle, l'année parlementaire étant écourtée par les élections présidentielle et législatives du 2 novembre.

M. Rockefeller a néanmoins insisté pour que le président Bush nomme un successeur à George Tenet, le directeur démissionnaire de la CIA, et qu'il trouve « quelqu'un de compétent mais sans affiliation politique, pouvant rester à son poste quel que soit le candidat qui remporte la présidentielle ».

Le républicain Porter Goss, président de la commission du renseignement de la Chambre et ancien agent de la CIA, serait l'un des favoris de la Maison-Blanche pour ce poste.

ÉTATS-UNIS
Ridge alimente les craintes d'attentat

CHARLOTTE RAAB
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le réseau terroriste Al-Qaïda prépare activement un attentat de grande envergure aux États-Unis pendant la campagne présidentielle, a affirmé hier le secrétaire américain à la Sécurité intérieure Tom Ridge, tout en précisant manquer d'informations spécifiques.

« Des informations crédibles montrent maintenant qu'Al-Qaïda avance dans ses projets de lancer un attentat de grande envergure aux États-Unis, dans le but de perturber notre processus démocratique », a déclaré M. Ridge lors d'une conférence de presse. Il a toutefois précisé que les informations disponibles ne fournissaient ni date, ni lieu, ni méthode pour ces projets d'attentat.

Les responsables américains évoquent depuis plusieurs semaines leurs craintes, en estimant que les terroristes espèrent pouvoir peser sur les élections, depuis que les attentats du 11 mars à Madrid ont précédé de trois jours une défaite-surprise du Parti conservateur au pouvoir.

L'élection aura lieu le 2 novembre et la campagne électorale, qui bat son plein, sera lancée avec les conventions du parti démocrate fin juillet, puis du Parti républicain à la fin d'août.

M. Ridge a convenu ne pas avoir de « renseignement spécifique crédible » indiquant qu'Al-Qaïda s'apprête à frapper ces deux réunions.

Interrogé sur d'éventuelles arrières-pensées, qui viseraient à assimiler « un vote pour le démocrate John Kerry à un vote pour ben Laden », Ridge a assuré que c'était « une interprétation fautive ». Le candidat démocrate John Kerry a réaffirmé hier sa capacité à lutter contre le terrorisme.

« Nous savons comment faire la guerre au terrorisme sans créer plus de terroristes mais pour rendre l'Amérique plus sûre », a-t-il dit.

Un haut responsable du renseignement a souligné que les deux grands chefs du réseau, Oussama ben Laden et Ayman Al-Zawahiri, continuent à « préparer leurs activités » depuis la région frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan, ce responsable a expliqué qu'Al-Qaïda se caractérisait par la minutie de la préparation de ses attentats.

Les menaces d'un attentat terroriste ont fait flamber l'or noir, le baril de pétrole brut clôturant au-dessus de 40 \$ à New York hier pour la première fois depuis le 1^{er} juin.

George Bush reprend d'ailleurs légèrement l'avantage sur John Kerry grâce à une plus grande confiance en l'économie et en d'autres thèmes de politique intérieure, selon un sondage Associated Press-IPSOS.

Le sondage accorde 49% des intentions de vote au président sortant, contre 45% à son challenger démocrate, et 3,5% au candidat indépendant Ralph Nader.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Le fantôme d'Enron

Kenneth Lay menottes aux poignets! L'image a fait le tour du monde. Il faut dire qu'elle apparaît comme le point d'orgue d'un intense suspense. Depuis des mois, la bonne société de Houston — claquemurée dans ses banlieues chics, à quelques kilomètres de l'ancien siège social d'Enron — se demandait si le scandale finirait par rattraper cet ami de la famille Bush. C'est fait.

La justice américaine n'avait pas le choix. Si elle voulait donner du poids au message qu'elle essaie de passer — celui voulant que le crime économique ne restera plus toujours impuni — elle devait monter jusqu'à la tête d'Enron. Pour autant, bien sûr, que des preuves existent pour conduire à une inculpation en bonne et due forme.

Les accusations portées hier contre l'ancien président et fondateur d'Enron représentent une avancée majeure dans l'enquête ouverte contre les responsables du plus grand scandale financier de l'histoire des États-Unis. Si tout va bien, le procès à venir fera la lumière sur ce que Kenneth Lay, qui

clame son innocence, savait ou ne savait pas des manipulations comptables qui avaient cours dans son groupe énergétique.

Nous ne sommes pas ici dans une banale chasse aux sorcières qui viserait simplement à prouver qu'il n'y a pas deux justices, l'une pour les riches et l'une pour les autres. Nous sommes ici au cœur d'un type de criminalité trop longtemps ignoré et dont les conséquences ont trop souvent été minimisées. Pas seulement parce que les crimes économiques sont la plupart du temps très difficiles à détecter, mais aussi par ignorance complice et complaisance coupable.

Les derniers 30 mois ont démontré qu'à partir du moment où les autorités compétentes décident d'agir et de se donner les moyens de circonscrire cette criminalité, des résultats apparaissent. C'est une leçon. Une leçon qui doit faire école si l'on veut épinglez les présumés criminels à cravate ou les dissuader d'agir.

Est-il besoin de rappeler ici les nombreux autres scandales financiers qui ont éclaté depuis deux ou trois ans? C'est un peu comme si chaque pays s'était donné le mot pour avoir le sien ou pour rivaliser avec celui ou ceux des autres. Pensons à Parmalat en Italie, à Vivendi en France, à Ahold en Hollande, à Mannesmann en Allemagne ou encore à WorldCom aux États-Unis. Ce ne sont pas des cas de même nature, mais ils ont tous ébranlé les colonnes du temple.

Chez nous, à plus petite échelle, on peut penser à Cinar. On verra plus tard ce que dévoileront les enquêtes sur l'équipementier Nortel, une affaire pour laquelle la Securities and Exchange Commission a réagi, il faut le dire, avant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario!

Les États-Unis ont été les plus secoués par les scandales financiers. On y retrouve toute la panoplie de fraudes possibles, de celles commises par le défunt cabinet Arthur Anderson jusqu'à celles perpétrées par la reine du foyer, Martha Stewart. Il est donc normal que Washington se soit doté du Sarbanes-Oxley Act, une loi très exigeante bâtie pour nettoyer le monde économique et le milieu financier. On doit cependant déplorer que les législations adoptées ailleurs dans le monde n'aient ni sa puissance, ni son mordant.

Les autorités compétentes ne doivent plus se contenter de leur traditionnelle fonction de régulation. Elles doivent être mieux équipées pour amorcer et aller au bout d'enquêtes complexes, c'est-à-dire jusque devant les tribunaux le cas échéant. C'est vrai pour la nouvelle Autorité des marchés financiers, qui a récemment vu le jour au Québec, comme pour toutes les autres.

Quelle simplicité!

Merci, M. L'Allier, pour votre amabilité et votre simplicité. Mon travail (enseignant en cinquième secondaire, option géographie touristique) me demandait d'aller en excursion dans le Vieux-Québec avec mes élèves. Assez souvent, le hasard faisait en sorte que vous croissiez nos jeunes. Sans que personne ne vous le demande, vous preniez le temps de venir les saluer et leur parler. Certains d'entre eux, ébahis et contents, me disaient souvent comment ils appréciaient qu'un homme politique, pourtant fort occupé, s'intéresse à eux. D'autres ajoutaient que ces rencontres fortuites les réconciliaient avec la politique et les politiciens.

Merci aussi pour votre implication dans l'affaire Tran Trieu Quan, les jeunes de notre école s'en rappelleront longtemps. Ce que je retiendrai de votre passage en politique municipale, c'est le regard admiratif des jeunes envers vous, c'est votre amabilité, votre simplicité. Merci encore.

Daniel Champagne, professeur à l'école de Rochebelle Sainte-Foy

L'après-L'Allier

Louise Therrien suggère dans LE SOLEIL du 7 juillet 2004 que Normand Châtigny a des qualités qui s'apparentent à celles de M. L'Allier et qu'il pourrait remplacer ce dernier. Je crois que la ville de Québec a besoin de mieux que ce « has been » qui me semblait prendre un malin plaisir à mentionner, en début de semaine, que toute l'agglomération de Québec devra payer pour la construction des deux usines de traitement d'eau de Beauport et de Charlesbourg, en insistant pour dire que les citoyens de l'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin allaient aussi payer.

Même s'il a raison, c'est inhabile de le rappeler. Je ne crois pas que M. Châtigny soit le rassembleur dont la ville de Québec et la région ont besoin. On désire plutôt du sang neuf, de préférence des gens qui n'ont pas trop trempé dans les débats sur les fusions-défusions, ni dans l'administration et l'entourage de M. L'Allier.

**Raymond Moisan
Saint-Augustin**

«Peinturés» dans le coin

La Régie de l'énergie a remis son rapport (oui, non, ce n'est pas clair!) sur la centrale du Suroît. Habilement concocté pour que personne ne perde la face, il permet au gouvernement Charest de pelletter la question en avant en la référant à la Commission parlementaire sur l'énergie. Le gouvernement se propose de décider du sort de la centrale en décembre 2004. Espère-t-il que la température refroidisse l'ardeur des manifestants anti-Suroît? Depuis le début, le gouvernement et Hydro semblent s'être *peinturés* dans le coin et tout se passe comme si la peinture ne séchait jamais. Pourquoi s'entêter sur un site qui aggrave la concentration de CO₂ du grand Montréal et qui va à l'encontre de la volonté des citoyens de Beauharnois tout comme le furent les fusions forcées pour Bernard Landry! Quand on frappe un mur, inutile de continuer à se ruer dedans: il est plus intelligent de le contourner. Pour le Suroît, ça veut dire qu'il vaut mieux penser à une

autre localisation pour cette centrale, là où la génération hydroélectrique est faible, comme en Gaspésie, où les émissions de la centrale peuvent être dispersées vers l'océan et où la plupart des citoyens sont favorables au projet.

**Albert Bertrand
Mont-Saint-Hilaire**

Gaspillage d'énergie

Hydro et son Suroît sont des exemples frappants de l'expansion incontrôlée de notre gaspillage. Nous ne sommes pas parcimonieux avec nos énergies. Que ce soit avec les hydrocarbures non renouvelables que dévorent nos énormes 4X4, ou nos véhicules inutilement surpuissants, ou encore notre besoin excessif de confort domestique avec l'air climatisé l'été, un chauffage poussé à l'extrême l'hiver (et nos véhicules qui démarrent à distance, encore dans le stationnement), les laveuses, sècheuses et lave-vaisselle énergivores et gaspilleurs d'eau chaude ou froide. Rien pour freiner notre consommation ou nous limiter dans notre mauvaise habitude de se servir

abondamment sans penser au lendemain, à nos enfants qui vont en manquer cruellement. Une bonne campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie serait moins coûteuse, moins polluante et peut-être aussi efficace à long terme. Hydro, en tant que société d'État, a définitivement un rôle prédominant à jouer!

**Klaus W. Bohler
Lévis**

ÉCRIVEZ-NOUS!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.



CHRONIQUE

Le maire modèle

Le maire de Québec, Jean Paul L'Allier, annonçait lundi qu'il ne se représenterait pas à la fin de son mandat. Il quittera donc son poste dans un an et demi après avoir servi sa ville pendant 16 ans.

C'est une triste nouvelle pour Québec, parce qu'avec M. L'Allier, la capitale pouvait compter sur un maire visionnaire qui sera extrêmement difficile à remplacer. Mais c'est aussi une nouvelle qui affecte l'ensemble du Québec, parce que Jean-Paul L'Allier est un politicien d'un calibre hors du commun, dont les réalisations devraient inspirer d'autres maires du Québec.

Mon collègue Yves Boisvert, dans une de ses chroniques à *La Presse*, avait dit aux gens de Québec que s'ils étaient tannés de M. L'Allier, ils pourraient toujours le prêter à Montréal. Ayant connu les deux villes, je suis bien placé pour constater que Québec est effectivement gâtée.

Le leadership de M. L'Allier, sa vision et ses qualités de politicien consommé contrastent avec le mou et le flou qui caractérisent les occupants de l'hôtel de ville de Montréal.

La première fois que j'ai rencontré M. L'Allier, j'étais éditeur en chef à *La Presse*. Le maire de Québec avait sollicité une rencontre avec notre équipe éditoriale pour parler de son projet de fusions municipales, alors dans sa version « une ville, deux rives ». Nous avions été un peu étonnés qu'il vienne à Montréal pour parler de Québec. Mais il sentait sans doute que le débat sur les fusions revêtirait une dimension nationale et qu'il fallait donc défendre sa cause au-delà des frontières de sa ville. Mais nous avons encore été plus éton-

nés par l'intensité de son plaidoyer pour la grande ville, par la qualité de son dossier, fouillé, étoffé et convaincant. Cela contrastait de façon cruelle avec les approximations du maire de Montréal de l'époque, Pierre Bourque, dans la défense maladroite de son propre projet de fusion.

Notre deuxième rencontre a eu lieu peu après mon arrivée au SOLEIL. Cette rencontre normale entre le maire de la ville et le nouvel éditeur du grand quotidien de la capitale aurait pu être une visite de courtoisie, un peu protocolaire. Mais elle s'est transformée en un véritable « Québec 101 » que je n'oublierai jamais. Au lieu d'un entretien dans ses bureaux, M. L'Allier m'a plutôt proposé de marcher dans sa ville. Une longue promenade de plusieurs heures, sous un très chaud soleil de juin, où il m'a montré les initiatives et les projets qui avaient métamorphosé sa ville.

Et c'est là le premier élément d'un bilan, la transformation remarquable de Québec pendant les 15 ans où il a été maire. Québec s'est débarrassée de plusieurs de ses laideurs, elle s'est améliorée, elle a revitalisé avec succès son ancien centre-ville devenu moribond. Le succès a bien sûr été attribuable à plusieurs facteurs, entre autres l'appui du gouvernement du Québec, le rôle précieux de la Commission de la capitale nationale, mais il n'aurait pas été possible sans la vision du maire, son énergie et son audace, notamment dans le projet de revitalisation du quartier Saint-Roch. Il y a là des approches dont Montréal devrait s'inspirer.

L'autre élément significatif du bilan de la gestion de M. L'Allier, dont d'autres villes pourraient s'inspirer, c'est sa ca-

pacité d'intégrer les multiples facettes de la réalité urbaine, l'urbanisme, la gestion municipale, le développement économique, les réalités sociales, les relations internationales, le savoir, la qualité de vie et, ne l'oublions pas, la culture. C'est l'intégration de ces éléments qui donne à Québec un potentiel qu'elle n'avait pas, il y a 20 ans, et une croissance qui a reposé bien plus sur la nouvelle économie que sur le gonflement de l'État.

La capitale pouvait compter sur un maire visionnaire qui sera extrêmement difficile à remplacer

En ce sens, Jean-Paul L'Allier s'inscrit parfaitement dans le mouvement récent des grandes villes canadiennes pour occuper la place qui leur revient, cette prise de conscience que les villes ont une responsabilité de plus en plus grande dans le devenir et le succès des sociétés, un rôle plus complexe qui exige plus de pouvoir et plus de ressources.

Cette conscience du rôle nouveau des villes l'a amené à se battre pour empêcher que le potentiel de la ville nouvelle soit compromis par les référendums sur les défusions. Le maire de Québec a gagné cette bataille.

C'est peut-être cette victoire qui lui permet maintenant d'annoncer son départ avec sérénité. Cette décision a sans doute été difficile à prendre, mais elle est certainement sage, car il quittera la politique à un moment où il a toujours le vent dans les voiles. Et, là aussi, Jean-Paul L'Allier a peut-être quelque chose à enseigner à bien d'autres politiciens de tous les niveaux. On sait que la chose la plus difficile en politique, c'est de savoir partir.

CARREFOUR DES LECTEURS

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Rien ne va plus à Mines Wabush

Le syndicat exige que le patron révise ses positions avant de reprendre les négos pour régler la grève

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Les activités de Mines Wabush, à Sept-Îles et au Labrador, sont paralysées par une grève de quelque 600 employés, sans contrat de travail depuis la fin février. Il n'y a eu aucune reprise des pourparlers, dans un conflit qui semble vouloir perdurer.

« Il n'est pas question de retourner à la table des négociations, pas avant que l'employeur ne revoit sa position sur certains points jugés essentiels par nos membres », déclare Gilles Ayotte, du syndicat des Métallos (FTQ), qui regroupe plus de 5000 mineurs de la Côte-Nord.

Ces points litigieux en question sont la flexibilité des emplois, la sous-traitance et les employés temporaires. « L'employeur souhaite un décloisonnement des tâches; faire n'importe quoi et n'importe quand. Pas question de reculer sur un aspect aussi important de la convention », affirme le permanent syndical.

Les syndiqués parlent de l'abolition de 60 à 80 postes, en cas d'acceptation de la sous-traitance dans de nouveaux secteurs d'activité. « La compagnie veut de la sous-traitance dans l'entretien de la voie ferrée, des routes, des ponts roulants, de la conciergerie, bref, plus de 15 secteurs seraient touchés par cette demande patronale. Tous ces emplois sont effectués par nos travailleurs depuis des années. Pourquoi changer une formule gagnante? », s'interroge M. Ayotte.

DES TEMPORAIRES

La minière désire embaucher des travailleurs temporaires, qui ne pourraient bénéficier de la nouvelle convention collective. « Ces travailleurs n'auraient aucun droit d'ancienneté et ne pourraient profiter des avantages sociaux. La compagnie veut aussi choisir les chefs d'équipe et prolonger de 45 jours à six mois la période de probation. »

Les Métallos disent comprendre difficilement l'attitude de la compagnie, surtout dans le contexte d'une

conjoncture économique favorable dans l'industrie du fer.

HAUSSE DE LA DEMANDE

Les économistes prévoient une hausse constante de la demande du fer jusqu'en 2011-2012, ce qui devrait exercer une pression à la hausse sur les prix. Les compagnies du fer ont connu l'an passé une hausse de 9 % des prix de vente.

« Les Chinois achètent toutes les boulettes qui sont sur le marché. L'usine de Mines Wabush produit présentement à 20 % de plus que sa capacité. Bon an mal an, elle produit six millions de tonnes par année, mais elle en produirait le double annuellement et toute sa marchandise trouverait preneur », affirme Gilles Ayotte.

Un employé chez Mines Wabush gagne 23 \$ l'heure pour une semaine de 40 heures. « Il y a un manque flagrant de main-d'œuvre. L'an dernier, plus de 80 000 heures supplémentaires ont été enregistrées à la minière. Certains travailleurs touchent un salaire annuel de 100 000 \$ tellement les heures supplémentaires sont nombreuses. »

Mines Wabush n'a pas retourné les appels du SOLEIL pour commenter la situation.

Quant aux négociations avec la minière IOC, les pourparlers sont toujours dans l'impasse. Les 1300 syndiqués de Sept-Îles et de Labrador City, qui ont un mandat de grève en main depuis le 29 juin, pourraient à leur tour débrayer ces prochains jours.

Wabush produit 20% de plus que sa capacité

La pénurie de personnel infirmier persiste dans l'Est

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Même si quelques établissements connaissent une certaine amélioration par rapport à l'an dernier, le remplacement du personnel infirmier en période estivale demeure encore un problème pour les principaux centres hospitaliers de l'est du Québec. En fait, l'arrivée d'une quarantaine d'infirmières supplémentaires faciliterait la vie à plusieurs directions.

C'est toutefois une accalmie avant que les conséquences des retraites ne se fassent sentir dans cinq ans, alors que 40 % des infirmières quitteront, selon les données du Syndicat des infirmiers et des infirmières de l'Est du Québec (SIEQ).

À Rimouski, on a recruté 28 infirmières finissantes du cégep régional, ce qui facilitera le travail de tout le personnel infirmier et c'est la première fois que plus important centre hospitalier régional comble facilement ses besoins pour la période estivale.

À Rivière-du-Loup, le déficit en personnel est moins « dramatique » que ces dernières années, sauf pour les services spécialisés (bloc opératoire, soins intensifs...). Cinq ou six infirmières supplémentaires auraient toutefois allégé le travail de ceux et celles qui doivent demeurer plus longtemps sur les lieux de travail en temps supplémentaire.

« Les finissantes en techniques infirmières du cégep demeurent en bonne

partie dans la région, mais elles ne peuvent tout de suite prendre la relève dans les services spécialisés », affirme Raymond April, dg du CH de Rivière-du-Loup.

Une légère amélioration se fait aussi sentir au CH de la Baie-des-Chaleurs, à Maria, après le recrutement d'une dizaine d'infirmières et des garanties d'emploi offertes à une dizaine d'autres. « Elles nous aideront à passer plus facilement la période des vacances », selon Jacques Lévesque, le dg.

À Gaspé, la pénurie est évaluée à une dizaine d'infirmières, dit Louis-Philippe Sainte-Croix, dg de l'établissement.

De meilleures conditions de travail offertes dans les grands milieux urbains incitent les finissantes du cégep de Gaspé à quitter la région pour des postes permanents.

Matane semble vivre la situation la plus difficile. « Nous avons évité que la situation se détériore mais elle est



Une pénurie que les malades sont les premiers à ressentir.

tout aussi critique par rapport aux dernières années », note Clément Gauthier, dg du Centre hospitalier de Matane, qui a besoin de 10 infirmières de plus pour traverser les vacances.

Seulement deux des treize finissantes du cégep de Matane, travaillent à l'hôpital matanais. « Nous devons relever nos conditions d'emploi si on veut en garder plus dans notre établissement », admet M. Gauthier.

Sur les 1250 infirmières travaillant dans l'Est du Québec et syndiquées au SIEQ, 40 % ont un statut précaire.

Le service de la météo de Rimouski sera un bureau national des médias

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La restructuration des services de prévision météo au Canada sera complétée cet automne. Le bureau de Québec des prévisions météorologiques ferme ses portes comme prévu, alors que celui de Rimouski sera transformé en bureau national des médias.

« Tout se déroule comme prévu. Il n'y aura plus de bureau de prévision météorologique à Québec en septembre mais quelques personnes qui deviendront des agents de sensibilisation aux conditions météorologiques menaçantes pour des partenaires. À l'automne toutes les prévisions météorologiques proviendront de Montréal », a expliqué au SOLEIL, M^{me} Angèle Simard, directrice régionale des services météorologiques d'Environnement-Canada, région du Québec.

En mars 2003, Environnement-Canada avait annoncé la création de cinq grands centres de services intégrés à Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver.

Rimouski était reconverti en un bu-

reau national, comme ceux de Gander à Terre-Neuve et de Kelowna en Colombie-Britannique.

À Québec, un peu plus de la moitié du personnel a été transféré à Montréal, selon Daniel Dubé, président de la section locale 10 714 du syndicat de l'Environnement (Alliance de la fonction publique du Canada).

D'autres ont quitté pour un autre emploi. « On en est venu à une solution acceptable pour nos membres qui voulaient rester à Rimouski, mais ça a été très difficile à Québec, où le bureau comptait une vingtaine d'employés. » Les syndiqués dont la situation n'est pas encore clarifiée doivent s'entendre avec l'employeur au 15 juillet.

À Rimouski, la satisfaction est gran-

de dans le contexte d'une disparition appréhendée il y a deux ans.

« Par rapport à toute la restructuration des services de prévision météorologiques au Canada, c'est un virage positif à 180 degrés que nous avons connu à Rimouski, alors qu'on pensait disparaître. C'est un gain important grâce au milieu qui a livré une bataille pour le maintien du bureau », exprime Denis Langevin, représentant syndical au bureau de Rimouski, même si le personnel du bureau de Rimouski a été réduit de 16 à 10 employés.

Le bureau national rimouskois aura la responsabilité nationale, en langue anglaise et française, du site Web médias des services de prévisions météorologiques et de l'analyse des besoins des médias régionaux et nationaux canadiens.

Il y a déjà eu au Canada 56 bureaux de prévisions météorologiques, reconfigurés en 14 entités au milieu des années 1990, puis maintenant en cinq bureaux intégrés et trois bureaux nationaux de services.

LIQUIDATION D'ÉTÉ

Du 9 au 26 juillet 2004



centre jardin
HAMEL

Paillis de cèdre 3 pi³

1027440 Courant 5,99 \$

Spécial

2⁹⁷\$



Épargnez 50%

Sarcloir, truelle, arrache-pissenlit

1522903-1522904-1522905 Courant 7,99 \$

Spécial

1⁹⁷\$

Épargnez 75%

Conifères sélectionnés

25% à 50%



Paillis Cao

Décor 3 pi³

1025945

Courant 7,99 \$

Spécial

5⁹⁷\$



Pierre volcanique

35 litres

Rouge ou noire

Courant 12,99 \$

Spécial

6⁹⁷\$



Sécheurs sélectionnés

1029549-1053601-1523419

Courant de 9,99 \$ à 12,99 \$

Spécial

5⁹⁷\$



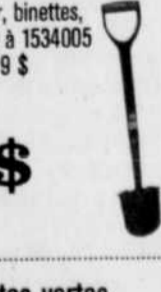
Outils en acier sélectionnés

Pelle, rateau, cultivateur, binettes, coupe-pelouse 1534000 à 1534005

Courant 14,99 \$ et 19,99 \$

Spécial

11⁹⁷\$



Mangeoires d'oiseaux sélectionnées

Courant 24,99 \$ et 27,99 \$

Spécial

19⁹⁷\$



Fontaines, urnes, statues et baignoires d'oiseaux

Plus de 100 modèles en réduction!



Bancs de jardin sélectionnés

Courant de 130 \$ à 150 \$

Spécial **75%**



Sélection d'arbustes

Spirées 'Summersnow' et 'Golden Princess' 2 gal 1005653-1005426

Fusain du Turkestan 1 gal 1525863

Forsythia 'Northern Gold' 1 gal 1530144

Spécial

50%



Sélection de plantes vertes

Brassai actinophylla 10"

Spathiphyllum petite 8"

Dracaena deremensis 6"

Chamaedora metal 6"

Spécial

30%



Sélection d'arbres matures

20% à 50%

Streptocarpus 4"

1009017 Courant 6,99 \$

Spécial **4⁹⁷\$**



Beaucoup d'autres spéciaux dans tous nos départements. Pour le détail de nos promotions www.jardinhamel.com. Quantités limitées.

LÉVIS

4800, boul. de la Rive-Sud

SAINTÉ-FOY

Halles de Sainte-Foy

CHARLESBOURG

1169, 80^e Rue Est

L'ANCIENNE-LORETTE

6029, boul. Hamel

BEAUPORT

1350, boul. des Chutes

centre jardin
HAMEL